

VILLAGE DE FOREZ

CAHIER BENOIT MALON

CAHIER BENOIT MALON

Claude LATTA :

BENOIT MALON (1841-1893)

militant et théoricien du socialisme français

Benoît MALON :

FRAGMENT DE MEMOIRES

(souvenirs d'enfance)

présentation et notes de Claude Latta

supplément au N° 20

OCTOBRE 1984

CAHIER BENOIT MALON

Village de Forez est heureux de publier un cahier consacré à Benoît MALON, né à Précieux, près de Montbrison, en 1841 : après avoir été l'un des dirigeants de la première Internationale, député de Paris, membre du Conseil général de la Commune de Paris (1871), il fut condamné par contumace à la déportation et vécut dix ans d'exil en Suisse. Rentré après l'amnistie (1880), il se consacra alors au journalisme et surtout à la réflexion philosophique et sociale ; à la tête de la Revue Socialiste, il devint un des "sages" du socialisme français.

Cette personnalité d'origine forézienne, mais de dimension nationale et même internationale, qui, curieusement, suscite aujourd'hui plus d'intérêt parmi les historiens étrangers que français, méritait d'être évoquée par le groupe d'histoire locale du Centre Social de Montbrison.

Ce Cahier Benoît Malon contient deux textes :

- Une biographie de Benoît Malon, rédigée par Claude Latta, professeur d'histoire au Lycée de Montbrison, que ses recherches ont spécialisé dans l'histoire du mouvement républicain et socialiste au XIXe siècle.

- La réédition des souvenirs d'enfance de Benoît Malon qui évoqueront pour le lecteur la vie d'un fils de journalier dans la campagne forézienne, à la fin du règne de Louis-Philippe et sous la seconde République.

Outre ses numéros trimestriels, Village de Forez a publié quelques numéros hors-série :

- Monuments du Forez. Dessins d'Elie Lavigne (supplément au N°3), notices de Claude Latta.

- Chronique de la pauvreté et des misères dans le Montbrisonnais au début du second Empire (1852-1858) : Joseph Barou (supplément au n° 12).

Il commence dans une série Notes et Documents la publication de numéros consacrés à l'histoire d'une commune et rassemblant des documents d'archives publiques et surtout privées. Déjà publié :

Chandieu (Champdieu) par le groupe de recherches sur le passé de Champdieu (avant-propos de Claude Beaudinat).

VILLAGE DE FOREZ - Siège social : Centre Social de Montbrison
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : C.Latta.

Dépôt légal : 4 ème trimestre 1984 Impression : C.D.D.P. Loire

CAHIER BENOIT MALON

PREMIERE PARTIE :

Claude LATTA :

BENOIT MALON (1841-1893)

MILITANT ET THEORICIEN DU SOCIALISME FRANCAIS

- | | |
|---|-------|
| - Les origines foréziennes et l'enfance | p. 3 |
| - Ouvrier et militant de l'Internationale | p. 5 |
| - "L'année terrible" (1870-1871) | p. 10 |
| - L'exil | p. 15 |
| - Retour en France | p. 17 |
| - Les funérailles de Benoît Malon | p. 21 |
| - Conclusion | p. 23 |
| - Sources et bibliographie sommaire | p. 25 |
| - Généalogie de Benoît Malon (tableau) | p. 26 |

DEUXIEME PARTIE :

Benoît MALON :

FRAGMENT DE MEMOIRES

(SOUVENIRS D'ENFANCE)

Présentation et notes de Claude LATTA

- | | |
|--|-------|
| - Présentation | p. 27 |
| - Carte des lieux cités par Benoît Malon | p. 28 |
| <hr/> | |
| - Quelques mots sur mes parents | p. 30 |
| - Ma pauvre mère | p. 33 |
| - Premiers souvenirs | p. 35 |
| - La veuve et les orphelins | p. 37 |
| - Jours mêlés | p. 41 |
| - La République | p. 45 |
| - La mort de Jean-Marie | p. 48 |
| - Ma première condition | p. 51 |
| - Impressions douces | p. 54 |
| - Le remariage de ma mère | p. 58 |

Documents d'archives p. 60

Illustration de la couverture :

Benoît Malon au Congrès ouvrier de St-Etienne et de Roanne, 1882. Dessin d'après nature de M. Renouard (Illustration du 7 octobre 1882).

BENOIT MALON (1841-1893) :

MILITANT ET THEORICIEN DU SOCIALISME FRANCAIS

par Claude Latta

Comment de petit berger forézien devient-on un des théoriciens les plus considérés du socialisme français ? Comment un petit garçon pauvre, timide au point d'être affligé de bégaiement, est-il devenu un des "sages" du Socialisme français, ayant une influence nationale et même internationale ?

Quelle est la place que Benoît Malon - car c'est de lui qu'il s'agit - a occupée dans l'histoire du mouvement ouvrier français ? Quelle place tient-il encore aujourd'hui, à une époque où - si ce n'étaient les rues qui portent son nom - il est en partie oublié ?

Ce sont les questions que nous nous sommes posées en rédigeant cet essai biographique qui mériterait sans doute d'être approfondi et complété : l'homme et son action en valent la peine, qui se trouvent à tous les carrefours de l'histoire sociale des années 1864-1893 : de la naissance de l'Internationale au déclin de la République modérée, en passant par la Commune et l'exil qui la suivit.

LES ORIGINES FOREZIENNES ET L'ENFANCE :

Aussi loin que l'on a cherché dans l'état civil et les registres paroissiaux, on a trouvé les ancêtres de Benoît Malon enracinés dans le terroir forézien (1). La famille Malon était originaire de Périgneux et de Boisset-Saint-Priest, petits villages accrochés aux Monts du Forez, au sud-est de Montbrison : famille de petits paysans, devenus propriétaires de leurs terres à partir du début du XIXe siècle, établis d'abord au hameau du Gachet, puis à celui de Lucenol.

Joseph Malon (1810-1844), le père de Benoît Malon, ne s'entendait pas avec sa belle-mère (son père, veuf, s'était remarié) : il quitta la ferme paternelle à onze ans pour se louer comme bouvier.

"Actif et courageux... à 17 ans il était premier valet de ferme et conduisait gaillardement le personnel aux divers travaux de la ferme" (2). Apprécié pour ses qualités de travail, il l'était aussi pour son caractère : "par ses saillies continuelles et l'arrangement de vieux contes dans lesquels il excellait, par son intarissable verve comique, il faisait la joie de ses compagnons de travail" (3).

(1) La généalogie de Benoît Malon a été publiée par nos soins dans le bulletin Histoire et généalogie n° 21, 1er trimestre 1980 et dans Village de Forez, n° 3

(2) Benoît Malon : Fragment de Mémoires, Revue socialiste, t XLV, 1907, p. 5.

(3) Ibid, p. 4

En décembre 1834, il se loua, à la foire de Sury-le-comtal, à la ferme des Massards, comme "grand valet" - un gros domaine "à douze paires de boeufs" qui s'étendait à la fois sur les communes de Sury et Précieux. C'est aux Massards que Joseph Malon rencontra Benoîte Balleydier "une robuste et fraîche paysanne de Précieux" qui venait de se louer, elle aussi, comme "grand servante" (4).

En mai 1835, ils demandèrent au maître des Massards, M. Sijean, de les laisser se marier : "il refusa avec force injures" (4) et ils durent partir sans avoir réussi à se faire payer leurs gages. Joseph Malon ne resta pas sans travail : il fut "vite très recherché à cause de sa renommée de fort travailleur" (4). En 1836, il se plaça chez un fermier nommé Michon qui exploitait une ferme au lieu-dit "La Croix d'or" qui était à une demi-lieu du hameau du Marais où les jeunes mariés habitaient une maison (aujourd'hui disparue). Benoît Malon évoque ainsi la vie quotidienne de ses parents : "coucher l'été à la ferme, dans le loin avec les manoeuvres, car le travail commençait à 3 heures du matin et ne finissait qu'à 9 heures, partir pendant les autres saisons à 5 heures du matin et ne revenir qu'à 8 heures, harassé du lourd travail de la terre, telle fut pendant les sept années qu'il passa chez Michon, la vie de mon père. Vie relativement heureuse cependant car le gros Michon était brusque et non méchant et il aimait fort ce jovial abatteur de besogne" (5).

Quant à Benoîte Malon, "elle était toute à la joie d'avoir un chez-soi. La tenue de son petit ménage était fort proprement faite" (5). Le reste du temps était occupé par l'élevage d'une chèvre, d'une truie et de deux ou trois moutons qu'elle menait le long des chemins.

Quatre fils naquirent au jeune ménage : Pierre (1837-1838), Jean (né en 1839), Benoît (né le 23 juin 1841) et un autre Jean, dit Jean-Marie (1843-1849) (6).

En 1843, "pour être moins tenu et dans le dessein, d'ailleurs, de travailler quelques pièces à son compte" (7), Joseph Malon se plaça "à la semaine" à la ferme de "la Cotille", chez un cultivateur nommé Michalon, adjoint au maire de Précieux.

Mais en 1844, le malheur s'abattit sur la famille : Joseph, âgé seulement de 34 ans, mourut à la suite d'une congestion pulmonaire, en laissant trois enfants à élever : ce fut la misère. Benoîte Malon fut obligée de se louer à la journée et de laisser ses deux jeunes enfants à la maison, alors que l'aîné était placé à l'année dans une ferme des environs (8). En 1849, nouveau drame : le plus jeune frère de Benoît Malon, le compagnon de ses jeux, mourut à son tour, âgé de 6 ans.

En 1848, le petit Benoît Malon avait été, à l'âge de 7 ans, placé comme gardeur de dindons. La situation des enfants à la campagne était souvent très dure. Plus tard, l'un de ses biographes, Léon Cladel, répandra la légende selon laquelle Benoît Malon n'aurait appris à lire qu'à l'âge de vingt ans (9). En réalité, il

(4) Ibid. P. 5.

(5) Ibid. P. 7.

(6) Etat civil de Précieux.

(7) Benoît Malon, op. cit., P. 8.

(8) Cf. le récit de Benoît Malon lui-même que le lecteur aura pu lire dans les souvenirs publiés *supra*.

(9) Léon Cladel, préface de la Morale Sociale de B. Malon, éd. 1895.

fréquenta l'école beaucoup plus tôt, mais irrégulièrement, sans doute dans les périodes où il n'y avait pas de travail. L'abbé Reymond qui lui faisait le catéchisme "a commencé à l'instruire" (10).

Le petit Benoît aurait d'ailleurs manifesté une précoce résistance aux leçons de son curé : il "découvrit dans le catéchisme une foule de détails qui inquiétaient son bon sens" et "le curé de son village avait fort à faire à répondre à ses objections" (10). Dans ses souvenirs d'enfance, Benoît Malon évoque, de façon plus vraisemblable, l'influence qu'eut sur son jeune esprit, la lecture du testament du Curé Meslier (11).

A l'âge de 13 ans, il fut placé comme berger dans l'Ain et avait suffisamment d'instruction pour tenir les comptes de son patron. Puis il tomba gravement malade et passa une grande partie de sa convalescence chez son frère aîné, Jean Malon, qui avait pu devenir instituteur. C'est à lui qu'il dut vraiment d'acquérir les connaissances de base qui allaient lui permettre de satisfaire son appétit de savoir.

L'enfant fit de rapides progrès : d'autant qu'il préférait, dit-on, travailler pendant les récréations car ses camarades se moquaient de lui ; il était affecté d'un bégaiement dont il n'arrivera jamais à se défaire complètement (12). C'est à cette époque également qu'il écrivit un poème en dix chants à la mémoire de Vercingétorix : il était, en effet, beaucoup question du chef gaulois car Napoléon III avait ordonné des fouilles sur le site supposé d'Alésia.

Ayant tiré un bon numéro, il fut exempté du service militaire, qui était alors de sept ans. En septembre 1863, il arriva dans la région parisienne - après avoir fait le voyage à pied ! - et trouva du travail comme manoeuvre dans une teinturerie de Puteaux : c'est là qu'il découvrit le mouvement ouvrier dont il allait devenir l'un des militants, puis l'un des chefs.

OUVRIER ET MILITANT DE L'INTERNATIONALE

Pendant l'hiver de 1865, Camélinat (13) le fit adhérer à la section française de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.) ou première Internationale (celle-ci avait été fondée à Londres en 1864 par des délégués ouvriers venus de plusieurs pays européens). "C'est en allant porter sa carte de membre de l'Internationale

(10) Bulletin de la Diana, XIX, p. 335. Vicomte de Meaux : Eloge de l'abbé Reymond.

(11) Meslier (Jean) - 1678-1733 - Curé d'Estrépigny (Champagne), rendu fameux par un texte publié après sa mort dans lequel il déclarait que depuis longtemps il ne croyait plus aux dogmes du christianisme, bien qu'il les eût enseignés toute sa vie. La première partie de ce texte fut publiée par Voltaire en 1762 sous le titre : Testament de Jean Meslier.

(12) Archives de la Préfecture de Police de Paris, dossier 67471 (A.P. Po, 67471). Rapport sur la biographie de Benoît Malon.

(13) Zéphirin Rémy Camélinat (1840-1932) : ouvrier bronzier, il fut l'un des premiers adhérents à l'Internationale et devint l'un des quinze membres de sa commission administrative.

tionale à laquelle il venait de se faire inscrire, que je vis Malon pour la première fois, dans cette teinturerie de Puteaux où il était homme de peine. C'est là qu'un dimanche matin, les manches et le pantalon retoussés, les pieds nus dans ses souliers, je le trouvai occupé au nettoyage de l'atelier. L'après-midi fut employée à recruter des adhérents ; son histoire était la mienne : élevés tous deux aux durs travaux des champs, nous nous sommes vite compris et, avant de nous quitter, le même soir, nous étions ce que nous sommes toujours restés depuis : deux amis" (14).

En se faisant inscrire, chaque nouvel adhérent payait 50 centimes de droit d'admission et recevait un carnet de sociétaire : la cotisation était fixée à dix centimes par semaine (15). Benoît Malon était donc, comme Camélinat, l'un des premiers adhérents de l'Internationale en France. Le premier siège de celle-ci s'était ouvert en janvier 1865 au n° 44 de la rue des Gravilliers (16) à Paris. Les débuts furent modestes : "c'est dans cette vieille maison... que les réunions se tenaient, au fond de la cour, dans un petit rez-de-chaussée de quatre mètres de long sur trois mètres de large... sombre réduit dont le mobilier se réduisait à une petite table, un mauvais poêle et deux tabourets" (17). Malgré la distance (9 km), Benoît Malon, après sa journée de travail, se rendait à pied à ces réunions. La première année, l'Association ne réussit à grouper que deux cents adhérents, mais ce chiffre monta à 600 en 1866 (18).

En juillet 1866, Benoît Malon fut l'animateur de la grève des ouvriers teinturiers de Puteaux qui réclamaient 40 centimes par jour au lieu de 35. La grève fut un échec mais fit prendre conscience aux ouvriers des possibilités et de la force de l'association. Le 9 septembre 1866, Benoît Malon et quatre de ses camarades publièrent dans La Coopération un appel en vue de créer une Société Civile d'Épargne, de Crédit Mutuel et de Solidarité des ouvriers de fabrique de Puteaux, Suresnes et pays environnants.

Le 23 septembre, cette société tint son assemblée constituante à Puteaux et fut enregistrée le 30 sous le nom de la "Revendication" : "Elle se propose - disent ses statuts - d'améliorer moralement et matériellement le sort des travailleurs de nos localités et plus tard notre complet affranchissement des exigences meurtrières du Capital, ce fils ingrat du travail qui renie et opprime son père" (19).

Dès le début, on le voit, la société se situait dans une perspective doctrinale d'abolition du capital. Dans l'exposé des motifs de la fondation, Benoît Malon écrivait : "Chaque époque a son oeuvre à fournir. La nôtre... semble avoir choisi la tâche difficile de réaliser l'équité sociale. Hier, c'étaient les grands penseurs

-
- (14) Déclaration de Camélinat aux obsèques de Benoît Malon. Revue socialiste. Octobre 1893. page 404.
- (15) Procès de l'Association Internationale des Travailleurs, Paris, 1870, Réed. EDHIS Paris 1968, p. 117.
- (16) J. Maitron : Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier français 2e partie 1864-71, article Malon (T. 7, p. 230).
- (17) F. Simon : Une belle figure du peuple : Benoît Malon. Sa vie - son oeuvre - Préface de Léon Blum. br., La cootypographie, Courbevoie, 1926 - p. 21.
- (18) Bernard Noël : Dictionnaire de la Commune, coll. Champs, t. II, p. 22.
- (19) Extrait du livret de cotisations n° 168 d'Augustin Arnoult. Cité par F. Simon, op. cit., p. 26.

qui ont nom Saint-Simon, Fourier, Comte, Owen, Cabet, Proudhon, Louis Blanc, Pierre Leroux qui remuaient plus ou moins rationnellement l'idée socialiste ; aujourd'hui ce sont des millions d'ouvriers qui tentent résolument l'application pratique du principe, sans autres idées préconçues que l'amour de la justice... de là, la coopération qui couvre le monde de sociétés ouvrières" (20).

Référence était nettement faite aux socialistes français -Marx n'est pas encore connu ou très peu - et la solution de remplacement du capitalisme apparaît, comme à la génération précédente (celle de 1848), dans la formule de l'association coopérative, seule capable de "faire aimer l'avenir à ceux qui étaient habitués à désespérer : notre idée triomphera parce qu'elle a pour base l'affranchissement des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes et pour but l'avènement de la justice" (21).

Dans l'esprit de Benoît Malon, qui en devint vice-président, "la Revendication" devait devenir non seulement une coopérative de consommation mais aussi de production. La société eut très vite plusieurs centaines de membres et ouvrit des succursales de vente à Suresnes, Clichy et Courbevoie. Elle se situe bien dans la tradition quarante-huitarde de la recherche d'une solution au problème social dans la formule de l'association et de la coopérative.

C'est à cette époque que Benoît Malon fit la connaissance de la romancière Léodile Champseix (qui deviendra plus tard, en exil, sa compagne) parce que des amis de celle-ci lui avaient signalé Benoît Malon, l'ouvrier autodidacte de Puteaux, comme la personification de l'un de ses personnages de roman. Par l'intermédiaire de Léodile Champseix, Benoît Malon devint un ami du géographe Elisée Reclus qui était un ardent démocrate et un adepte des théories anarchistes ; il lui prêta des livres pour compléter sa formation(22).

Un rapport de police note à cette date à propos de Benoît Malon : "sa régularité, sa sobriété, une douceur et une bienveillance calculées jointes à son instruction relative lui acquirent en peu de temps une réelle influence ; non seulement sur les camarades de son atelier mais encore sur presque tous les ouvriers de la localité".(22)

La notoriété de Benoît Malon s'affirmait chez les ouvriers de la région parisienne et même sur le plan national : avec d'autres militants, il créa de nouvelles sections de l'Internationale à Lille, Amboise, Wattrelos, Pontoise, St-Etienne. En 1866, il fit partie de la délégation qui assista à Genève au premier congrès de l'Association Internationale des Travailleurs (3-8 septembre 1866) : celui-ci, comme le suivant qui eut lieu en 1867 à Lausanne, fut marqué par la prépondérance des Français, imprégnés de proudhonisme et qui affirmaient que la solution du problème social passait par la création de coopératives et de mutuelles (23).

La crise économique de 1867 entraîna de nombreuses grèves : celles-ci étaient d'ailleurs autorisées depuis 1864 (dans la mesure où il n'y avait pas d'entraves à la "liberté du travail"). Le gouvernement impérial, qui avait d'abord considéré l'Internationale sans hostilité, s'engagea dans la voie de la répression. Dès le mois de décembre 1867, des perquisitions furent opérées au domicile

(20) Cité par F. Simon, op. cit., p. 29.

(21) Cité par F. Simon, op. cit., p. 30.

(22) A. P. Po, 67471.

(23) Les comptes rendus de ces congrès ont été publiés, sous les auspices de l'Université de Genève, par les éditions Droz (1972).

de plusieurs membres de l'Association (24). Le 19 février 1868, les membres de la commission parisienne, dont Tolain et Camélinat, accusés de diriger une "Société secrète" et "considérant que, privés du droit de réunion, ils ne peuvent assembler les adhérents pour justifier de leur gestion" (25) décidèrent de démissionner en bloc. Pendant qu'ils étaient poursuivis en justice, une élection pour les remplacer eut lieu le 8 mars : Bourdon (ouvrier graveur), Varlin (ouvrier relieur) et Benoît Malon (ouvrier teinturier) furent élus en tête de la liste de neuf membres et devinrent secrétaires-correspondants de la section de Paris. Le siège de l'association était transféré rue Chapon.

Aussitôt, les neuf nouveaux dirigeants de la commission parisienne furent à leur tour inculpés "d'avoir, depuis moins de trois ans, à Paris, fait partie d'une association non autorisée de plus de vingt personnes ; délit prévu par les articles 291 du code pénal, 1 et 2 de la loi du 10 avril 1834" (24).

Ils furent traduits devant la sixième chambre correctionnelle de Paris (22 mai 1868). Benoît Malon, Eugène Varlin et leurs amis reconnurent volontiers les faits - y compris celui d'avoir soutenu des ouvriers genevois en grève ; ils se défendirent en indiquant qu'ils avaient voulu poursuivre l'oeuvre de l'Internationale, qu'ils s'y croyaient autorisés car "la première poursuite n'était pas dirigée contre l'Internationale mais bien contre les membres du bureau de Paris" (26).

C'est Eugène Varlin qui lut devant le tribunal correctionnel la défense des accusés. Celle-ci avait été rédigée en commun. Benoît Malon était l'auteur d'un passage qui eut un grand retentissement :

"Une classe qui n'a encore paru sur la scène du monde que pour accomplir quelques grandes justices sociales et qui a été l'opprimée de toutes les époques et de tous les règnes, la classe du travail prétend apporter un élément de régénération ; il serait sage à vous de la laisser remplir son oeuvre d'équité... Un vent de liberté absolue peut seul épurer cette atmosphère chargée d'iniquités et si grosse d'orages pour l'avenir... Laissez ceux qui ont foi dans l'avenir établir l'équité sociale ; la confiance renaîtra et nous verrons disparaître ces symptômes de décadence qui attristent les observateurs. Lorsqu'une classe a perdu la supériorité morale qui l'a faite dominante, elle doit se hâter de s'effacer, si elle ne veut pas être cruelle, parce que la cruauté est le lot ordinaire de tous les pouvoirs qui tombent. Que la Bourgeoisie comprenne donc que, puisque ses aspirations ne sont pas assez vastes pour embrasser les besoins de l'époque, elle n'a qu'à se confondre dans la jeune classe, qui apporte une régénération plus profonde ; l'égalité et la solidarité par la liberté" (27)

Déclaration qui était plus faite pour l'opinion publique que pour convaincre le tribunal (28). Celui-ci confirma la disso-

(24) "Le Courrier français", 30 décembre 1867 - Les perquisitions furent faites chez MM. Tolain, Murat, Héligon et Chemalé (Procès de l'A.I.T., p. 153).

(25) Procès de l'A.I.T., p. 126.

(26) Ibid, Procès de l'A.I.T., p. 128.

(27) Ibid, p. 165.

(28) Un carnet de B. Malon, saisi lors de son arrestation nous confirme l'état d'esprit révélé par cette déclaration : "Ce sont

lution de l'A.I.T. ; Benoît Malon, Eugène Varlin et leurs sept compagnons furent condamnés à trois mois de prison et 100 francs d'amende. Benoît Malon purgea sa peine à Sainte-Pélagie à Paris - une prison que tous les révolutionnaires du XIXème siècle ont connue. Libéré, il reprit son activité militante, désormais illégale. Il avait changé de métier et était devenu garçon de librairie : on peut supposer qu'il travaillait chez un libraire républicain qui accordait libéralement des congés à son employé. En effet, dans les années 1869-1870, Benoît Malon parcourut la France pour y fonder ou y renforcer les sections clandestines de l'Internationale : dans le Nord, à Lille, Roubaix et Tourcoing ; dans le Centre, à Autun, Chalon, Dijon, à Fourchambault et au Creusot (mars-avril 1870). Puis il devint journaliste et c'est dans le fief des Schneider qu'il soutint, en tant que correspondant de La Marseillaise, la grève des mineurs et des métallurgistes. Le 24 avril, il adressa dans l'Internationale cette apostrophe à Schneider (29) qui l'avait finalement emporté sur ses ouvriers grévistes : *"Le présent est à vous qui représentez la force : mais nous représentons la justice et la solidarité et l'avenir nous appartient"* (30).

Pendant ce temps, l'Internationale, comme il arrive souvent aux organisations que la loi contraint à la clandestinité, avait radicalisé ses thèses. Au congrès de Bruxelles (septembre 1868), non seulement les délégués affirmèrent que la grève était une arme légitime mais aussi qu'ils étaient partisans de la collectivisation des moyens de production.

Ces options socialistes furent confirmées l'année suivante au Congrès de Bâle (septembre 1869). Mais la police impériale traquait les militants de l'Internationale reconstituée. Trente-huit prévenus furent traduits devant la 6ème chambre du Tribunal correctionnel de Paris (22 juin-5 juillet 1870) - dix-neuf d'entre eux, dont Malon et Varlin, étaient inculpés d'avoir, comme chefs ou fondateurs, fait partie d'une société secrète. Les dix-neuf autres l'étaient d'avoir fait partie de l'Internationale comme simples membres. Les prévenus comparaissaient en état de liberté sauf quatre d'entre eux : Benoît Malon (arrêté le 30 avril et enfermé à la prison de Mazas), Murat (31), Johannard (32) et Pindy (33).

L'avocat impérial Aulois fit un historique de l'Internationale citant à plusieurs reprises des lettres dans lesquelles Benoît Malon apparaissait en effet comme l'un des principaux organisateurs de l'Internationale en province.

les prolétaires qui sapent le vieil édifice de la hiérarchie, de l'autorité, du privilège, de la misère, de l'oppression et de l'ignorance et jettent les bases d'un état social où tous les êtres seront libres et heureux" (Troisième procès de l'Association Internationale des Travailleurs, Paris, 1870, Rééd. Edhis, Paris, 1968.)

- (29) Eugène Schneider (1805-1875) Maître de Forges du Creusot était en même temps Président du corps législatif et symbolisait pour les socialistes l'alliance du capital et de l'Empire. Sur les Schneider, cf. Jean-Louis Beaucarnot : Les Schneider (Gé-Magazine, Nos 15 et 16, février et mars 1984).
- (30) J. Maitron, D.B.M.O.F., op. cit., p. 231.
- (31) Murat, ouvrier mécanicien, 37 ans, un des fondateurs de l'Internationale.
- (32) Johannard, ouvrier feuillagiste, 27 ans.
- (33) Pindy, ouvrier menuisier, 30 ans.

Ainsi, le 19 avril 1870, Benoît Malon écrivait-il, de Fourchambault, à Combault (34) : *"Combien faudra-t-il avoir fondé de sections en province pour mériter une couronne civique ? S'il n'en faut avoir fondé que vingt, j'espère la gagner. Voici en attendant, ce qu'il y a de fait : sections nombreuses fondées au Creusot, à Fourchambault ; correspondances ouvertes avec des groupes démocratiques de Moulins, Nevers, Guérigny, Cosne, Beaune, Dijon, Châlons, Tournus, Gueugnon et Clamecy et ce n'est qu'un début. L'idée de l'Internationale prend comme une traînée de poudre. Ces vieux déportés de décembre me serrent la main en pleurant et ils se dévouent corps et âme à l'Internationale qui est pour eux une véritable révélation"* (35).

Les inculpés, comme en 1868, présentèrent une défense collective, lue par Chalain (36) qui, à la suite d'un incident, fut arrêté à l'audience. Le 5 juillet, le tribunal rendait son jugement : Varlin, Malon, Murat, Johannard, Pindy et Combault, déclarés coupables, furent condamnés à un an d'emprisonnement et de privation de leurs droits civiques et à 100 francs d'amende. Les autres accusés étaient condamnés à deux mois de prison. La dissolution de la section parisienne de l'A.I.T. était réaffirmée.

"L'ANNEE TERRIBLE" 1870-1871

En France, l'approche de la guerre avec la Prusse devenait bientôt la préoccupation dominante. Le 12 juillet 1870, alors qu'il était en prison, Benoît Malon signa, comme membre de la section des Batignolles, le manifeste contre la guerre adressé aux travailleurs de tous les pays par la fédération des sections parisiennes : *"La guerre pour une question de prépondérance ou de dynastie ne peut être aux yeux des travailleurs qu'une criminelle absurdité"*.

Ce manifeste comportait un appel aux travailleurs allemands : *"Frères d'Allemagne : au nom de la paix, n'écoutez pas les voix stippiées ou serviles qui chercheraient à vous tromper sur le véritable esprit de la France. Restez sourds à des provocations insensées, car la guerre entre nous serait une guerre fratricide. Restez calmes, comme peut le faire un grand peuple fort et courageux"* (37).

Il exaltait la solidarité internationale des travailleurs : *"Travailleurs de tous pays, quoi qu'il arrive de nos efforts communs, nous, membres de l'Association Internationale des Travailleurs, qui ne connaissons plus de frontières, nous vous adressons, comme un gage de solidarité indissoluble, les vœux et les saluts des travailleurs de France"* (37).

Les internationalistes font ici entendre une voix discordante dans le concert des déclarations cocardières et belliqueuses qui marque, y compris chez les républicains, la période qui précède immédiatement la déclaration de guerre. Il y a là l'annonce des

(34) Combault, ouvrier bijoutier, 32 ans, un des chefs de l'Internationale.

(35) 3ème procès de l'A.I.T., op. cit., p. 87.

(36) Chalain, ouvrier tourneur en cuivre, 25 ans.

(37) B. Malon, La troisième défaite du Proletariat français - Neuchâtel, 1871, rééd. Edhis, Paris 1968, p. 36-37.

prises de position que les partis socialistes prendront dans les années précédant 1914, une anticipation novatrice. La section de l'A.I.T. de Berlin répondit en manifestant la même solidarité internationale. Cependant, l'importance de l'Internationale n'était pas encore suffisante pour arrêter la guerre et pour mobiliser les prolétariats à l'échelle internationale. Tout fut submergé par la vague nationaliste qui emportait la France et la Prusse dans la guerre.

Après la déclaration de guerre, Benoît Malon fut transféré à la Maison correctionnelle de Beauvais (Oise) le 28 août 1870. Mais le désastre de Sedan précipita la chute de l'Empire (4 septembre 1870). La République fut proclamée et un gouvernement de la défense nationale formé à Paris. Désormais, pour les républicains, le combat avait changé de sens. Dès le 5 septembre, Benoît Malon, libéré, revint à Paris où il vécut les souffrances du siège et l'exaltation de la défense nationale. Peu de temps après sa libération, Varlin et lui envoyèrent, au nom du Conseil fédéral parisien de l'Internationale, une adresse aux Internationaux de province les appelant à la défense du territoire, en attendant de pouvoir, après la victoire, jeter *"les fondements de la société égalitaire que nous voulons"* (38).

C'est à cette époque que de nombreux révolutionnaires parisiens prirent l'habitude de se réunir au siège du conseil fédéral de l'Internationale, place de la Corderie du Temple : *"Les délégués des clubs vinrent à ces réunions et y apportèrent le langage violent des assemblées populaires. La réunion des sections de l'Internationale et des clubs prit le titre de comité central républicain des vingt arrondissements de Paris"* (39). Dès le 15 septembre, ce comité présenta un plan d'urgence pour la défense de Paris et des départements.

En novembre 1870, on décida, pour calmer les révolutionnaires, de faire élire par les Parisiens, dans chaque arrondissement, un maire et trois adjoints. Benoît Malon devint adjoint au maire du XVII^e arrondissement et fut chargé des services d'assistance. Avec Varlin, auquel il fit appel, il montra son efficacité, réussissant à fournir des secours et de la nourriture à des centaines de nécessiteux.

Mais le siège de Paris se prolongeait. La ville connaissait le froid et la faim. Les patriotes s'indignaient de la mollesse avec laquelle le général Trochu conduisait la défense de la ville. Benoît Malon fut l'un des signataires de l'Affiche rouge, placardée sur les murs de Paris le 7 janvier 1871 : rédigée, à la demande du comité central des vingt arrondissements, par Laverdays, Tridon, Vaillant et Jules Vallès, elle dénonçait la "trahison" et l'incapacité du gouvernement de la Défense Nationale ; elle mettait en avant les mots d'ordre de réquisition générale, de rationnement gratuit, d'accélération de l'armement et de la levée en masse. C'était aussi le premier appel à la formation de la Commune : *"Place au peuple, place à la Commune !"* (40).

Lorsque l'armistice eut été signé et que des élections furent organisées - le 2 février 1871 - pour désigner l'Assemblée

(38) J. Maitron, D.B.M.O.F., op. cit., p. 231.

(39) Benoît Malon, op. cit., p. 41.

(40) J. Maitron, D.B.M.O.F., op. cit., p. 231-232.

nationale qui déciderait de la paix avec l'Allemagne ou au contraire de la poursuite de la guerre, les organisations ouvrières (l'Internationale, la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, la Délégation des vingt arrondissements de Paris) présentèrent des candidats socialistes révolutionnaires. Benoît Malon fut l'un d'eux et fut élu ainsi que trois de ses camarades. Paris n'avait désigné que des députés républicains.

Mais Benoît Malon ne devait pas siéger bien longtemps à l'Assemblée nationale qui se réunit d'abord à Bordeaux. Il vota contre les Préliminaires de paix négociée par Thiers avec Bismarck et qui prévoyaient la cession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Indigné de cette capitulation, Benoît Malon, en signe de protestation, démissionna presque aussitôt, comme le firent Rochefort et V. Hugo. Il ne devait d'ailleurs pas garder un bon souvenir de cette expérience : *"J'ai été député en 1871. Je crois que j'ai fait mon devoir. J'ai donné ma démission en même temps que mon ami Rochefort et je me suis juré que, de ma vie, je ne remettrai les pieds dans un Parlement. C'est la loire aux sottises et le laminer de bonnes volontés"* (41). Les socialistes des années 70 sont volontiers antiparlementaires.

Le 18 mars 1871 éclataient les incidents d'où naquit la Commune. Benoît Malon fut d'abord un de ceux qui tentèrent d'organiser des négociations entre le Comité Central de la Garde Nationale, installé à l'Hôtel de Ville, et les députés de la Seine et maires et adjoints d'arrondissement de Paris qui se considéraient comme les seuls représentants légaux des Parisiens. Le 19 mars, ceux-ci se réunirent à la mairie du II^e arrondissement. La majorité des présents ne voulait pas reconnaître le mouvement communaliste. Une minorité - Millière, Lockroy, Poirier, Malon - voulait, au contraire, que l'on se mît en relation avec le comité central de la Garde Nationale.

"Nous croyons devoir tout faire, disaient-ils pour éviter ce conflit, en sauvegardant, bien entendu, la révolution que le peuple venait d'accomplir ; quand nous jugerons la conciliation impossible, nous combattrons pour Paris" (42).

Maires d'arrondissements et députés de la Seine s'accordèrent pour envoyer des délégués au comité central de la Garde Nationale. Celui-ci les reçut à 8 h : les délégués étaient Georges Clémenceau, député et maire de Montmartre (43) ; Tolain, député, Benoît Malon ainsi que quatre autres maires ou adjoints d'arrondissement.

Clémenceau reprochait au gouvernement d'avoir *"déchainé les colères de Paris"* mais, ajoutait-il, *"Paris doit reconnaître l'Assemblée Nationale"*. Varlin précisa les revendications des insurgés : entre autres, l'élection libre d'un conseil municipal ainsi que celle de tous les officiers de la Garde Nationale. Quant à Benoît Malon, il déclara : *"Je veux aussi tout ce que vient de formuler Varlin, mais l'assemblée ne voudra rien accorder. Voudra-t-elle même entendre ceux qui lui présenteront cet ultimatum tant que le*

(41) Cité par G. Lefranc : Le mouvement socialiste sous la troisième république t. 1 1875-1920. Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1977, t. 1, p. 84.

(42) B. Malon, la Troisième Défaite, op. cit. p. 94.

(43) Il commence alors la longue carrière politique qui va le mener jusqu'à la victoire de 1918 et au Traité de Versailles.

comité central gardera l'Hôtel de Ville. Si Paris remettait son sort entre les mains de ses représentants légaux actuels, on aurait une chance d'obtenir une satisfaction partielle. Elle céderait probablement sur le conseil municipal élu. Réfléchissez, il est temps encore de trouver une politique pacifique et acceptable" (44).

En fait, comme le craignait Malon, aucun accord ne se révéla possible. Thiers avait seulement voulu gagner du temps pour organiser l'"armée de Versailles". C'est en vain que les députés de la Seine et les maires et adjoints des arrondissements de Paris tentèrent de fléchir l'Assemblée Nationale. Le 23 mars 1871, dans une ultime tentative, treize délégués des maires de Paris, ceints de leur écharpe tricolore se présentèrent devant l'Assemblée. Mais ils furent accueillis par des injures et des menaces. Les députés conservateurs quittèrent la salle et le Président leva la séance. Le comité central de la Garde Nationale annonça alors des élections, le 26 mars, pour désigner les membres du Conseil général de la Commune. L'affrontement était désormais inévitable.

Le rôle de Benoît Malon pouvait avoir été jugé ambigu par les communards. Aussi publia-t-il le 24 mars une affiche pour préciser sa position :

"En présence des événements actuels, les municipalités élues de Paris ont tenté et poursuivi jusqu'ici un but de conciliation. L'inqualifiable discours de M. Jules Favre dans lequel il est dit "qu'il faut combattre l'émeute de cette tourbe impure..." a gravement compromis tant de laborieux efforts... C'est pourquoi je crois de mon devoir de me rallier aux élections qui doivent avoir lieu le 26 mars.

Paris, 24 mars 1871

Benoît Malon

3ème adjoint à la mairie du 17e arrondissement"

(45)

D'abord prévues pour le 23 mars, les élections furent reportées au 26 à cause des négociations dont nous avons parlé plus haut. Elles eurent lieu dans le cadre de chaque arrondissement. Leur proclamation eut lieu, dans un bel enthousiasme, devant l'Hôtel de Ville. Sur 92 sièges, il y eut 85 élus (du fait d'élections multiples), 19 "modérés" chapitrés par Thiers refuseront de siéger. Les listes du comité des vingt arrondissements l'emportèrent dans moins de la moitié des cas. Les élus du comité de la Garde Nationale étaient 14, les blanquistes 9, les Internationaux militants 17 et, proches d'eux, 11 "socialistes" ; il est difficile de classer les autres élus (46).

Benoît Malon était élu dans le XVIIème arrondissement où les résultats étaient les suivants (sur 11 394 votants) :

Varlin.....	: 9 356 voix
Clément.....	: 7 121 voix
Gérardin.....	: 6 141 voix
Chalain.....	: 4 545 voix
Malon.....	: 4 199 voix

(44) Cité par Rougerie : Paris libre 1871, Paris, Ed. du Seuil, collection Politique, 1971, p. 117.

(45) A. P. Po., 67471, affiche imprimée.

(46) Cf. Rougerie, op. cit., p. 146.

Au sein du Conseil Général de la Commune, Benoît Malon appartint à la commission du Travail, de l'Industrie et de l'Echange. C'est lui qui, le 24 avril, fit adopter un décret sur la réquisition des logements. Il fut aussi délégué à la mairie du XVIIe arrondissement.

Au début, malgré leurs divisions qu'atténuait l'enthousiasme de créer un monde nouveau, les Communards étaient suffisamment unis pour adopter, presque à l'unanimité la Déclaration au peuple français du 19 avril. Tous étaient alors d'accord sur l'exigence de l'autonomie et des libertés parisiennes, sur la volonté de les étendre à toutes les communes de France et, en même temps sur la *"primauté indispensable de Paris qui, comme d'habitude, oeuvre et souffre pour la France entière"* (47).

Les divergences idéologiques n'intervinrent qu'un peu plus tard, à propos de la création d'un Comité de Salut Public que réclamaient les éléments "jacobins" de la Commune *"attendu que notre situation est plus terrible encore que celle où nos pères de 93 se sont trouvés"* (48) ; celui-ci fut proposé le 28 avril. Le 1er mai, il fut créé par 45 voix contre 23.

Benoît Malon fut parmi les 17 "socialistes" qui émirent un vote hostile *"considérant que l'institution d'un Comité de Salut Public a pour effet essentiel de créer un pouvoir dictatorial qui n'ajoutera aucune force à la Commune ; attendu... que la création de toute dictature par la Commune serait de la part de celle-ci une véritable usurpation de la souveraineté du peuple"* (49).

Le Conseil Général de la Commune était coupé en deux. Dans la "minorité" se retrouvaient de nombreux Internationaux : Benoît Malon, Jourde, Longuet, Pindy, Varlin, Avrial. Elle réunissait des hommes qui étaient hostiles à tout centralisme autoritaire et qui pensaient qu'il fallait plutôt mettre l'accent sur des mesures sociales.

Le 15 mai - alors que la situation militaire devenait dramatique - ce fut la rupture, tragique pour Benoît Malon qui, comme beaucoup d'Internationaux, avait été un des Communards les plus efficaces. La "minorité" publia un manifeste pour dénoncer la création du Comité de Salut Public : *"Par un vote spécial et précis, la Commune de Paris a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de Salut Public. La majorité de la Commune s'est déclarée irresponsable par son vote et a abandonné à ce comité toutes les responsabilités de notre situation... Quant à nous, nous voulons, comme la majorité, l'accomplissement des rénovations politiques et sociales, mais nous revendiquons le droit de répondre seuls devant nos électeurs sans nous abriter derrière une suprême dictature que notre mandat ne nous permet pas d'accepter ni de reconnaître... Nous ne nous présenterons donc plus à l'Assemblée... Nous nous retirons dans nos arrondissements, trop négligés peut-être. Convaincus d'ailleurs que la question de la guerre prime en ce moment toutes les autres, le temps que nos fonctions municipales nous laisseront, nous irons le passer au milieu de nos frères de la Garde Nationale"* (50).

(47) Rougerie, op. cit., p. 135.

(48) Explication de vote d'Oudet, débats du Conseil Général de la Commune - cité par Rougerie, op. cit., p. 159.

(49) Cité par Rougerie, op. cit., p. 159-160.

(50) Cité par Rougerie, op. cit. p. 161-162.

Pendant la "semaine sanglante", les Versaillais qui sont entrés dans Paris reconquirent méthodiquement la capitale (21-28 mai 1871) au milieu des exécutions sommaires et des incendies. Benoît Malon combattit courageusement : avec le blanquiste Jaclard, il organisa la défense du quartier des Batignolles où l'on se battit presque jusqu'au bout.

Benoît Malon fut sauvé de l'arrestation - et sans nul doute de la mort - par Ferdinand Buisson (51) qui lui trouva une cachette, puis par le pasteur Edmond de Pressensé qui le mit en contact avec des amis qui l'aidèrent à passer en Suisse où huit cents Communards environ trouvèrent refuge (52).

En 1872, le 6e conseil de guerre le condamna par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

L'EXIL

Benoît Malon, historien de la Commune :

Peu après son arrivée en Suisse, Benoît Malon écrivit son ouvrage : La Troisième défaite du Prolétariat français qui parut, dès novembre 1871, à Neuchâtel, et qui reste, encore aujourd'hui, un des meilleurs témoignages sur la Commune. Il s'agit d'un gros ouvrage de 538 pages qui est, à notre connaissance, la première synthèse qui fut publiée sur la Commune et cela dans les mois mêmes qui suivirent l'événement. L'ouvrage de Benoît Malon a, certes, été éclipsé par le célèbre ouvrage de Lissagaray (53), mais il reste très utile à l'historien, en particulier par son étude des événements qui précédèrent immédiatement la Commune, par les renseignements que Benoît Malon donne sur son propre rôle dans les tentatives de conciliation, par l'étude du rôle de l'Internationale, par son explication du conflit entre "majorité" et "minorité" au sein du conseil général de la Commune. Deux chapitres sont également très intéressants : "*La population parisienne pendant la Commune*" et "*la Commune en Province*". Le récit, d'autre part, intègre de nombreux textes qui sont encore aujourd'hui des sources de première main pour l'historien.

Il s'agit, on s'en doute, d'un récit "engagé" : Benoît Malon est parfois injuste lorsqu'il parle du conflit de la "majorité" et de la "minorité". Mais, en revanche, on ne lui reprochera pas, à la lumière même des travaux contemporains (54), son indignation contre ce qu'il appelle la "*Terreur tricolore*" dont l'étude est illustrée de nombreux témoignages qui ont une bouleversante authenticité. Sa conclusion est elle aussi intéressante parce que Benoît Malon essaie de tirer les leçons de l'échec de l'insurrection parisienne.

(51) Ferdinand Buisson (1841-1932) : Educateur et homme politique français, professeur à Lausanne (1866-1870), puis inspecteur de l'Instruction publique (1878), Directeur de l'enseignement primaire (1879), député radical-socialiste de Paris.

(52) Marc Vuilleumier : Les exilés communards en Suisse. Cahiers d'Histoire, t. XXII, 1977-2, p. 159.

(53) P.O. Lissagaray : Histoire de la Commune de 1871. Bruxelles, 1876 - Rééd. Paris éd. Maspero, 1967.

(54) J. Rougerie : Procès des Communards, Paris, Julliard, coll. Archives, 1964.

"Ouvriers des villes, si nous sommes si loin de notre idéal, c'est un peu notre faute. Nous nous sommes exagéré notre force, nous avons négligé les travailleurs des campagnes (55) ; notre propagande n'est pas allée jusqu'à eux ; aussi qu'est-il arrivé ? Que les escrocs politiques ont tourné contre nous cette force immense que leur livre l'ignorance... nous irons d'insuccès en désastres... tant que les travailleurs des campagnes... ne seront pas avec nous" (56).

Il faut, d'autre part, "organiser les forces du prolétariat" : "Certes, ce n'est pas en vain que l'élite du prolétariat des deux mondes, groupée fédérativement sous le drapeau de l'Internationale s'unit à travers les frontières et travaille à l'avènement universel de la République Sociale. Mais malheur à nous si nous ne comprenons pas que nous devons faire l'impossible pour amener à nous les gros bataillons... Laissons les gouvernements perfectionner les engins et les méthodes de guerre pour la défense du vieil ordre : à quoi serviront leurs canons, le jour prochain où nous porterons la grève dans l'état politique" (57). Ne voit-on pas apparaître là le thème de la grève générale, seule capable d'empêcher une guerre entre états capitalistes, seule capable surtout d'assurer la prise du pouvoir par les travailleurs ?

C'est à cette même époque que Benoît Malon fit un choix important dans la querelle qui secouait l'Internationale depuis 1869 - Internationale qui, au demeurant, venait d'être mise hors la loi en France et que la répression de la Commune avait démantelée. En effet, l'Internationale était déchirée entre les partisans de Marx et ceux de Bakounine. Benoît Malon avait essayé - jusque-là sans succès - de jouer un rôle de conciliateur. En décembre 1871, Benoît Malon opta pour la fédération jurassienne favorable à Bakounine - qui venait de se constituer en octobre précédent.

En février 1872, Benoît Malon s'installa à Neuchâtel où, pour subsister, il commença à apprendre le métier de vannier. Mais, en juin, il quitta Neuchâtel pour rejoindre Léodile Champseix. Celle-ci était une militante et écrivain révolutionnaire qui sous le pseudonyme d'André Léo publia des romans qui eurent quelques succès. Journaliste féministe, elle avait animé l'"Union des Femmes pour la défense de Paris" et avait fait partie de la commission "pour organiser et surveiller l'enseignement dans les écoles de filles". Léodile Champseix devint la compagne de Benoît Malon : leur union dura jusqu'en 1878 (58).

(55) B. Malon a d'autant plus de mérite à faire cette observation que les Communards ont souvent tonné contre les "ruraux" et sont restés amers devant la passivité et l'hostilité de la France rurale.

(56) B. Malon, la Troisième défaite... op. cit., p. 535-536.

(57) B. Malon, la Troisième défaite... op. cit., p. 537.

(58) B. Malon passe pour avoir été un amant assez volage (cf. M. Vuilleumier, art. cit. p. 167). Un rapport de police du 3 mai 1872 écrit : "Malon, en l'absence d'André Léo, eut des relations avec une demoiselle Perron, fille d'un membre de l'Internationale... Perron l'ayant surpris exigea le mariage que Malon refusa sous prétexte que le parti populaire aurait besoin de lui mais en réalité parce qu'André Léo s'y opposa" (A.P. Po., 67471). Il est naturellement difficile de faire la part de la vérité et des ragots de police. Mais un autre document indique que Malon fut blâmé par un jury d'honneur composé de proscrits.

Benoît Malon et Léodile Champseix vécurent alors en Italie, tantôt à Milan et tantôt à Lugano. Puis ils résidèrent quelques mois à Palerme, en Sicile, et c'est là que Benoît Malon fut probablement initié à la franc-maçonnerie. A. Lebey qui représenta le Grand Orient de France aux obsèques de Benoît Malon affirma qu'il y fut initié à la loge Fedelta (59)

Pendant cette période d'exil en Italie, Benoît Malon eut une intense activité de journaliste et d'écrivain. Il collabora à de nombreux journaux suisses et italiens (60). Il publia également plusieurs livres ou brochures et l'on est stupéfait d'une telle fécondité de plume : oeuvres d'Histoire (La Troisième défaite du Prolétariat français, 1871 ; l'Internationale, son histoire et ses principes, 1872 ; Histoire du socialisme, 1878), ouvrages de théorie ou de vulgarisation du socialisme (Exposé des écoles socialistes françaises, 1872 ; Socialismo, Religione, Famiglia, Proprietà, 1874 ; La question sociale, 1878) et même un roman : Spartacus (1873).

Au congrès de l'Internationale qui eut lieu à la Haye (1872), Benoît Malon, rallié à Bakounine, avait failli être exclu. Mais en 1876, une polémique au sujet du rôle de l'Etat s'envenima et Benoît Malon se sépara des jurassiens pour se rapprocher de Jules Guesde. Il collabora alors à l'hebdomadaire de ce dernier, l'Egalité.

C'est à cette époque que Benoît Malon publia à Lugano son "Histoire critique de l'économie politique" dans laquelle il essaya de faire une histoire des idées économiques qui soit utile aux ouvriers. Il entreprit aussi une Histoire du Socialisme qui parut en livraisons en 1878 : texte hétéroclite, certes, mais qui fit connaître en France de nombreux textes théoriques, en particulier ceux du socialisme allemand.

L'édition de la Revue socialiste, en 1880, lui permit, de la même façon, de poursuivre son effort de vulgarisation des théories socialistes. La revue était dirigée par Malon, encore à Zurich, mais imprimée à Lyon et diffusée en France par Dumay. De janvier à septembre 1880, la revue eut 16 numéros. Parmi ses collaborateurs, on relève les noms de Bernstein, Kautsky, Engels, Guesde, Lafargue.

RETOUR EN FRANCE

En 1880, ce fut l'amnistie pour les communards exilés aux quatre coins de l'Europe et pour ceux qui croupissaient encore dans les bagnes de Nouvelle-Calédonie. Joie de revoir la terre natale après tant d'années d'exil ! Benoît Malon retourna en France avec sa nouvelle compagne, Catherine Katkov, étudiante qui était venue

(59) Benoît Malon appartint plus tard, après son retour en France, à la loge "Le Bien du Peuple et les Bienfaiteurs réunis".

(60) "La Révolution politique et sociale" (Genève, oct. 1871, janvier 1872) ; Bulletin de la Fédération jurassienne (février 1872, mars 1878) ; l'Almanach du Peuple (1872-75) ; la Science populaire (1872-73) ; l'Union des Travailleurs (Genève, nov. 1873, déc. 1874). Il Povero (Palerme août 1873, déc. 1877). Le socialisme progressif (Lugano, janvier, déc. 1878).

s'inscrire dans une université suisse (61), et avec laquelle il vivait depuis l'année précédente.

Catherine Katkov est présentée par les rapports de police comme une "nihiliste russe". Elle fut la compagne de Malon jusqu'à la fin de sa vie ; César Paepe, lorsqu'il écrit à Malon dans les années 1876-1890, ne manque pas d'envoyer son bon souvenir à "Madame Catherine".

A son retour en France, il adhéra au parti ouvrier français, fondé et dirigé par Jules Guesde, parti d'inspiration marxiste. A la différence de beaucoup de ses amis, Benoît Malon admettait que pendant leurs années d'exil, "un autre socialisme" était né.

Il n'était pas le seul à rallier le parti de Guesde : Allemane, Brousse, J.B. Clément en firent autant (62). En janvier 1880, l'Egalité avait reparu comme journal collectiviste révolutionnaire. Benoît Malon, comme Brousse et Lafargue entrèrent comme collaborateurs au journal.

En juin 1880, parut dans l'Egalité un programme élaboré en commun par Marx, Engels et Guesde. Benoît Malon avait d'ailleurs accompagné Guesde à Londres. Dans une lettre du 5 novembre 1880, Marx écrivait à Sorge : "L'Egalité est devenu un véritable journal ouvrier. Malon, en dépit de sa nature éclectique (63), a été obligé de se convertir au socialisme scientifique moderne, c'est-à-dire au socialisme allemand" (64). En fait, Marx se trompait sur B. Malon qui ne sera jamais vraiment un adepte de ses théories, en raison même de cette "nature éclectique" qui lui donnait le goût de parcourir tous les sentiers du socialisme...

En 1881, Benoît Malon fut inculpé de "complicité de diffamation publique" : il avait accusé, dans les colonnes du "Citoyen", un certain Lullier d'avoir trahi la Commune ; ce dernier se défendit en déclarant n'avoir pu trahir la Commune puisqu'il ne l'avait pas ralliée. En juillet 1881, Malon fut condamné à 1 200 F d'amende (65). Incarcéré - sans doute parce qu'il n'avait pu payer cette somme - Benoît Malon resta en prison jusqu'à la veille de Noël 1881 ; il fut libéré grâce à l'intervention de Rochefort qui paya l'amende et les frais du procès (66).

En 1882, Benoît Malon, qui était décidément un esprit indépendant, quitta le parti ouvrier français de Guesde ; il ne s'accommodait guère des cadres trop rigides, des doctrines trop figées. La rupture se fit en deux temps :

- Au Ve congrès ouvrier et socialiste (Reims, oct. nov. 1881), Brousse, J.B. Clément, Benoît Malon et Joffrin déposèrent un texte déclarant que le programme élaboré (par Marx et Guesde)

(61) En 1878, Benoît Malon et Léodile Champseix s'étaient séparés. Cette dernière avait regagné Milan.

(62) Lefranc, op. cit., p. 42.

(63) C'est nous qui soulignons.

(64) Cité par Lefranc, op. cit., p. 43.

(65) A.P. Po., 67471, Relevé des bulletins individuels de condamnation délivré par le tribunal de Montbrison.

(66) "Notre collaborateur Benoît Malon est sorti des prisons de la République capitaliste. Le citoyen Rochefort, rédacteur en chef de l'Intransigeant a fait verser au greffe la somme de 2 218 F" (Le Prolétaire, 24 décembre 1881).

ne répondait qu'imparfaitement aux aspirations des travailleurs et demandant que, dans chaque circonscription, les travailleurs élaborent un programme précis dans le cadre d'un nouveau texte général (67) : cette volonté décentralisatrice ne coïncidait évidemment pas avec la conception que Guesde se faisait d'un parti révolutionnaire de lutte de classes, greffé sur la tradition jacobine.

- Au VI^e congrès ouvrier et socialiste (St-Etienne, septembre 1882), Guesde n'eut derrière lui qu'une minorité. Les guesdistes décidèrent alors de se retirer et, réunis à Roanne, fondèrent une nouvelle organisation. Devant les délégués restés à St-Etienne, Brousse dénonça les "*ultramontains du socialisme*". Quatre-vingt-deux délégués restèrent autour de Brousse, d'Allemane, de Benoît Malon (68).

C'est l'éclatement du socialisme français. Allemane et Brousse vont fonder chacun leur propre organisation. Avec les blanquistes et les guesdistes cela ne fera pas moins de quatre partis pour un socialisme encore bien minoritaire, à peine renaissant après la perte de substance que la répression de la Commune lui avait infligée.

Benoît Malon, désormais, fut en dehors des appareils politiques. Son action s'orienta vers la recherche idéologique. En 1885, il reprit son idée de Revue socialiste : elle "*ne sera l'organe, ni d'un homme, ni d'une secte, ni même d'un parti*" mais "*un chantier*", "*ouvert à tous les chercheurs actuels du socialisme, qu'ils soient modérés ou violents, autonomistes ou autoritaires, pacifiques ou révolutionnaires, mutuellistes ou communistes, positivistes ou collectivistes*" (69). Il faut, écrivait-il, "*écarter les intolérances doctrinaires, les préventions personnelles*" et "*montrer combien est déjà grande la tournure d'idées sociales communes immédiatement réalisables*" (70). Benoît Malon rejoignait là le possibilisme de Brousse : faire ce qui était possible, mettre sur pied un programme d'action acceptable par tous les socialistes, à quelque chapelle qu'ils appartiennent.

Pour élargir l'action de la revue, Benoît Malon constitua une Société d'Economie Sociale qui mit à l'étude cinq questions concrètes :

- 1) - la législation internationale du travail.
- 2) - la protection sociale.
- 3) - les monopoles.
- 4) - la réforme de l'impôt.
- 5) - la crise monétaire.

Benoît Malon se séparait évidemment des marxistes qui repoussaient toute réforme partielle jusqu'à la prise du pouvoir. Son socialisme était devenu plus évolutif, plus réformiste que révolutionnaire. En outre, Benoît Malon insistait sur l'idée fort intéressante que le socialisme n'est jamais achevé : "*le socialisme que nous concevons aujourd'hui ne satisfera que temporairement les besoins moraux et sociaux des hommes. D'autres besoins surgiront*"

(67) Lefranc, op. cit., p. 46.

(68) Lefranc, op. cit., p. 58.

(69) Cité par Lefranc, op. cit., p. 84.

(70) C'est nous qui soulignons. La Revue Socialiste parut jusqu'en 1914. A la mort de Benoît Malon, la direction en fut assurée par G. Renard.

par la suite" (71).

La Revue socialiste fut vraiment un carrefour, un lieu d'échanges. Benoît Malon entretenait dans ce but une immense correspondance avec de nombreux socialistes européens, en particulier avec le belge César de Paepe (1842-1890) (72).

La Revue socialiste

La Revue socialiste fut-elle trop ouverte ? L'historien israélien Zev Sternhell a récemment insisté dans La droite révolutionnaire (1978) sur l'accueil bienveillant fait à l'ouvrage de Drumont : La France juive (1886) dans la Revue socialiste sous la plume de Benoît Malon lui-même qui écrivait qu'il s'agissait d'un "livre qui mérite d'être discuté par la multiplicité des questions qu'il soulève et par la brutale franchise des appréciations". Il est vrai qu'il existait dans la gauche de l'époque tout un courant antisémite qui acceptait l'assimilation simpliste: juifs = capitalistes. Chez Benoît Malon, cet antisémitisme se nourrissait également d'un anticléricalisme virulent : il reprochait à la religion juive d'avoir été à l'origine du christianisme. Le livre récent de Jean Denis Bredin sur l'Affaire Dreyfus (73) insiste également sur l'existence de cet "antisémitisme de gauche" et il écrit qu'une des victoires des dreyfusards "fut de l'avoir définitivement disqualifiée". Mais Benoît Malon n'était plus là et nous ne saurons jamais s'il aurait alors regretté cet épisode peu glorieux de sa carrière politique et quelle attitude aurait été la sienne pendant l'affaire Dreyfus.

Benoît Malon entreprit alors ce qui, dans son esprit devait être le grand ouvrage de sa vie : Le socialisme intégral (1890-1891) qu'il définit comme "le socialisme envisagé sous tous ses aspects... Ainsi compris, le socialisme est l'aboutissement synthétique de toutes les activités progressives de l'humanité, morales, philosophiques aussi bien que politiques et économiques".

Le temps lui était compté pour rédiger cette oeuvre : depuis 1887, il ressentait les premières atteintes du cancer de la gorge qui devait l'emporter. En 1889, la mort de sa mère l'ébranla beaucoup au point de vue moral. Il essayait de retrouver des forces nouvelles en faisant de fréquents séjours au Cannet dans le Midi. Le 15 mars 1889, son ami César de Paepe lui écrivait : "j'espère que ta santé s'est refaite sous ce chaud et bon soleil du Midi, et que la mort de ta pauvre mère ne sera pas venue ébranler tes forces renaissantes" (74). En fait, ses dernières années furent un long martyre qu'il supporta avec un extraordinaire courage. En février 1893, il subit à Cannes une trachéotomie : il ne pouvait plus parler et se servait d'une ardoise ou d'un cahier pour communiquer avec ses proches ou ses visiteurs. Il aurait voulu survivre

(71) Cité par Lefranc, op. cit., p. 85.

(72) Entre Marx et Bakounine : César de Paepe. Correspondance présentée et annotée par Bernard Dandois. Centre d'Histoire du syndicalisme. Paris, éd. Maspéro, 1974.

(73) Jean Denis Bredin : l'Affaire (Paris, Julliard, 1983).

(74) Lettre de C. de Paepe à Benoît Malon, cf. op. cit., supra note 58, pages 170-171.

un ou deux ans pour mettre au point le second tome du Socialisme intégral et pour rédiger ses mémoires. Il n'en eut pas le temps. Revenu dans la région parisienne, il mourut à Asnières le 13 septembre 1893, âgé de 52 ans.

LES FUNERAILLES DE BENOIT MALON : Une manifestation du peuple de Paris.

Le peuple de Paris fit de grandioses funérailles à Benoît Malon (75). Le corps avait été porté au siège de la Revue socialiste où il fut veillé par Jean Malon (76) et Amilcare Cipriani (77). Le dimanche, à huit heures et demie, le convoi se mit en marche vers le cimetière du Père Lachaise par les boulevards de la Villette, de Belleville et Ménilmontant : de chaque côté du corbillard marchaient une vingtaine de porteurs de drapeaux rouges ; sur le cercueil, une écharpe rouge à glands d'or rappelait que Benoît Malon avait été membre du Conseil de la Commune. Puis, après les porteurs de couronnes venait une voiture dans laquelle avait pris place "Madame Benoît Malon" (78). Marchaient ensuite, conduisant le deuil, Jean Malon et les principaux collaborateurs de la Revue socialiste (Rodolphe Simon, Gustave Rouanet, Eugène Fournière), précédant dix mille personnes qui mirent trois heures et demie (!) pour atteindre le Père Lachaise.

Dès l'entrée du cimetière, retentirent les cris de "Vive la Commune ! Vive la Sociale !" tandis que se déployait une forêt de drapeaux rouges. La foule n'entendit pas moins de quinze discours, prononcés sur les marches d'escalier du crématorium (Benoît Malon fut incinéré). Signalons quelques-unes de ces prises de parole : Edouard Vaillant parla au nom des anciens de la Commune et déclara en terminant son discours : "*C'est un soldat de moins, c'est un lutteur à terre. Vive la Commune ! Vive la Révolution !*". Camélinat, son vieil ami, rappela la participation de Benoît Malon aux débuts de l'Internationale. Marcel Sembat, député du quartier des Grandes Carrières, exalta en lui "*un homme de pensée, un philosophe du socialisme*". Clovis Hugues, député et poète vint ensuite "avec des gestes inspirés" déclamer une poésie "dont les strophes subjuguent l'auditoire". Citons la fin du poème :

(75) La tradition des "enterrements-manifestations" remontait aux funérailles du général républicain Lamarque qui déclenchèrent l'insurrection de 1832 (immortalisée par V. Hugo dans Les Misérables). Sous le second Empire, alors que les manifestations publiques étaient interdites, les funérailles de Madame Raspail ou de Lamennais avaient rassemblé des milliers de Parisiens. Les funérailles de Vallès et de Blanqui sont restées également célèbres par le nombre de participants au convoi funèbre.

(76) Jean dit Joseph Malon, instituteur à Bonson (Loire).

(77) Amilcare Cipriani (1845-1918) : lieutenant de Garibaldi, il fit les campagnes de l'indépendance italienne. Il contribua ensuite à la fondation de l'Internationale. Il participa à la Commune (1871). Blessé, arrêté, il fut condamné à mort. Sa peine ayant été commuée, il fut déporté en Nouvelle-Calédonie. Rentré en Italie puis en France, il participa à la vie du socialisme français, collaborant à l'Humanité de J. Jaurès et participant à de nombreux congrès.

"Rien ne demeure, tout s'écroule ;
L'exemple seul dit : "je vivrai !"
On ressuscite de la foule
Quand on n'a servi que le vrai.
La fin des maux, l'oubli des haines,
Les bons grains semés à mains pleines,
L'espoir de l'aube et du réveil :
Voilà ce qui survit à l'homme" (79)

Paule Minck, militante socialiste et féministe (80) rendit hommage, "au nom des femmes socialistes" à Benoît Malon, "un ami de trente ans" : "Il lut un des premiers à comprendre que la rénovation sociale ne pourrait être complète que si les femmes aussi étaient émancipées ; il ne voulait pas que dans la République de l'avenir, la République des travailleurs, il y ait encore une catégorie d'êtres humains qui soit amoindrie et asservie".

Il y eut aussi le salut des francs-maçons : Riobé, Vénérable de la Loge "le bien des peuples et les bienfaiteurs réunis" dont Benoît Malon faisait partie, rappela qu'il avait souvent donné à ses "frères" "la primeur de ses idées philosophiques et sociales".

Enfin, la dimension internationale ne manqua pas à cette cérémonie : Léo Franckel, au nom de la social-démocratie allemande, Delfosse, délégué du parti ouvrier belge, le Docteur Limanowski, pour les socialistes polonais en exil, apportèrent le salut de leurs organisations.

Il était deux heures de l'après-midi : les cendres de Benoît Malon furent portées au Colombarium du Père Lachaise "pendant que l'assistance, précédée des porteurs de drapeaux et de couronnes" se dirigeait vers le mur des Fédérés (81) "pour y déposer les couronnes" (82).

Vingt ans plus tard, en novembre 1913, à l'initiative de Camélinat et Eugène Fournière (83), un monument (oeuvre du sculpteur Bartholomé) fut élevé à sa mémoire dans le cimetière du Père Lachaise, face au mur des Fédérés, symbole du martyr de la Commune (84).

-
- (78) Les journaux de l'époque sont unanimes à écrire "Mme Benoît Malon". En réalité, Benoît Malon et Catherine Katkov ne furent jamais unis à l'état civil. L'acte de décès de Benoît Malon porte la mention "célibataire" (Etat civil d'Asnières).
- (79) Nous citons ces quelques vers, non comme exemple de chef-d'oeuvre poétique, mais pour l'idéalisme dont ils sont imprégnés : idéalisme qui nous paraît caractéristique de la tradition française du socialisme (le socialisme allemand se voulant "scientifique").
- (80) La figure de Paule Minck vient d'être ressuscitée par le livre d'Alain Dalotel : Paule Minck, communarde et féministe (1839-1901), Paris, éd. Syros, 1981.
- (81) Mur contre lequel furent fusillés les derniers combattants de la Commune de 1871 et qui était devenu un lieu de pèlerinage.
- (82) Toutes les citations concernant les funérailles de Benoît Malon sont extraites de l'article de la Revue socialiste (1893, p. 405-408) qui en fit le récit et reproduisit les discours prononcés.
- (83) Cf. l'article nécrologique consacré à Benoît Malon par E. Fournière dans "La Petite République" du 17 septembre 1893.
- (84) "L'Humanité", 10 novembre 1913.

CONCLUSION

Comment pouvons-nous aujourd'hui situer le personnage de Benoît Malon ? Quelle est sa place dans l'évolution des doctrines socialistes ?

Benoît Malon est d'abord un socialiste qui a évolué avec les années : il se situe, à ses débuts, dans la tradition d'un socialisme français, combien vivace, de Saint-Simon à Proudhon ; il est l'un des héritiers de la génération "utopiste" de 1848 qui comptait avant tout, pour transformer la société, sur les idées d'association et de coopération ainsi que sur le développement des sociétés mutuellistes.

Benoît Malon est aussi un internationaliste convaincu : un de ses rôles historiques est le développement puis le maintien, dans la clandestinité, de la section française de l'Association Internationale des Travailleurs, dans les dernières années du second Empire. La place qu'il tient dans le mouvement ouvrier s'explique aussi par son rôle pendant la Commune ; il ne semble pas, comme d'ailleurs la plupart des Internationaux, avoir désiré l'affrontement avec Versailles. Mais une fois la lutte engagée, il se bat avec courage et détermination. Après l'écrasement de la Commune, il échappe à la répression versaillaise en s'exilant. Lorsqu'il rentre en France, dix ans après, il a beaucoup appris et beaucoup publié : il est devenu progressivement un théoricien du socialisme, connu non seulement en France, mais aussi à l'étranger. Il est en contact avec de nombreux socialistes européens dont il devient le correspondant et l'ami.

Il a aussi évolué sur le plan doctrinal : dans la querelle qui oppose, au sein de l'Internationale, Bakounine et Marx, il prend d'abord le parti de Bakounine et de la fédération jurassienne. Mais il a aussi étudié, avec cette fièvre de savoir qui le caractérise, le socialisme allemand et le marxisme. Lorsqu'il rentre en France, son adhésion au parti de Guesde, bien qu'elle soit éphémère, montre combien il a évolué.

Cependant, l'homme se sent mal à l'aise dans le carcan d'une organisation. Déjà en 1871, il a été peu tenté par l'action parlementaire parce qu'il trouvait contraignante et inutile l'appartenance à l'Assemblée Nationale. Il est devenu un écrivain, plus qu'un homme de parti. Il est à la fois l'homme de la diversité et des synthèses. Son socialisme est pluraliste, carrefour d'idées et de tendances. La Revue socialiste, dont il est l'animateur, est justement pour lui ce carrefour où toutes les tendances, françaises et étrangères, peuvent s'exprimer et s'enrichir mutuellement de leurs réflexions séparées (n'oublions pas qu'en France seulement il n'y a pas moins de quatre partis se réclamant du socialisme).

Le socialisme de Benoît Malon est à la fois pragmatique ("*Soyons révolutionnaires quand les circonstances l'exigent et réformistes toujours*") et "intégral" ; il ne considère pas, en effet, le socialisme comme une simple doctrine économique mais comme une philosophie morale qui englobe tout l'humain et dans laquelle les idées de Droit et de Justice sont fortement intégrées.

Enfin, l'homme mérite l'intérêt et l'estime. Certes il n'est pas sans faiblesses : faiblesses personnelles, faiblesses doctrinales. Mais combien est étonnante l'ascension intellectuelle du petit berger analphabète de Précieux ! Le gardeur de dindons de

la plaine du Forez, le manoeuvre de la teinturerie de Puteaux, est devenu, en quelques années, un des chefs de l'Internationale, député de Paris en 1871, membre du Conseil général de la Commune. Il a appris plusieurs langues et est capable de publier en italien. Il fait progressivement figure de "Sage" au sein d'un socialisme français qui renaît progressivement des cendres de la Commune.

Il n'a pas créé une doctrine mais il est de ceux qui ont permis au socialisme français de trouver son originalité : Jean Jaurès qui incarne, pour la génération suivante, le socialisme français, reconnaissait volontiers sa dette à l'égard de Benoît Malon ; Jaurès devait tenter, comme l'avait ébauché Benoît Malon, de faire, avec quelle générosité du coeur et de la parole, la synthèse du matérialisme historique et de la tradition démocratique et libérale des républicains du XIXe siècle.

Dans son discours prononcé devant le monument élevé en 1913 à la mémoire de Benoît Malon, Jaurès déclara : *"trois choses m'ont frappé dans son oeuvre :*

D'abord, c'est comme il conciliait le respect de la tradition révolutionnaire avec le sens de l'action quotidienne...

Il savait surprendre dans le mouvement des partis, des classes, dans le mouvement des idées, dans le mouvement de l'action, les sinuosités par lesquelles les innombrables ramifications d'un même fleuve allaient vers le même océan, vers la même Justice définitive...

En même temps, il affirmait la nécessité de la morale sociale... Il faut que le Socialisme soit supérieur à la société d'aujourd'hui, non seulement par la supériorité du but qu'il se propose, mais par la supériorité des moyens qu'il emploie contre la société elle-même. Il faut que ce soit à force de travail, de fidélité à la parole, de solidarité, de courage héroïque, de culture de la pensée et de la volonté que nous fassions la preuve qu'étant déjà au-dessus de la société d'aujourd'hui par les moyens que nous employons, nous constituons une société supérieure, et de cette société meilleure, Benoît Malon aura été par son action et par sa pensée l'un des ouvriers les plus efficaces et les plus nobles". (85)

(85) L'Humanité, 10 nov. 1913. (L'Humanité, fondée par Jean Jaurès, était alors le journal du Parti socialiste SFIO, unifié en 1905. Il devint le journal du Parti communiste lorsque celui-ci fut créé, en 1920, lors de la scission du Congrès de Tours : Camélinat, trésorier du Parti socialiste et à ce titre détenteur des parts de L'Humanité les porta au Parti communiste auquel il adhéra).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

SOURCES MANUSCRITES :

- Archives de la Préfecture de police de Paris, dossier 67471.

SOURCES IMPRIMEES :

- Procès de l'Association Internationale des Travailleurs, Paris, 1870.
- Troisième procès de l'Association Internationale des Travailleurs, Paris, 1870.
- Benoît Malon : La Troisième défaite du Prolétariat français, Neuchâtel, 1871.
- Collections de journaux (La petite République, Le Prolétaire, l'Humanité).
- La Revue socialiste.

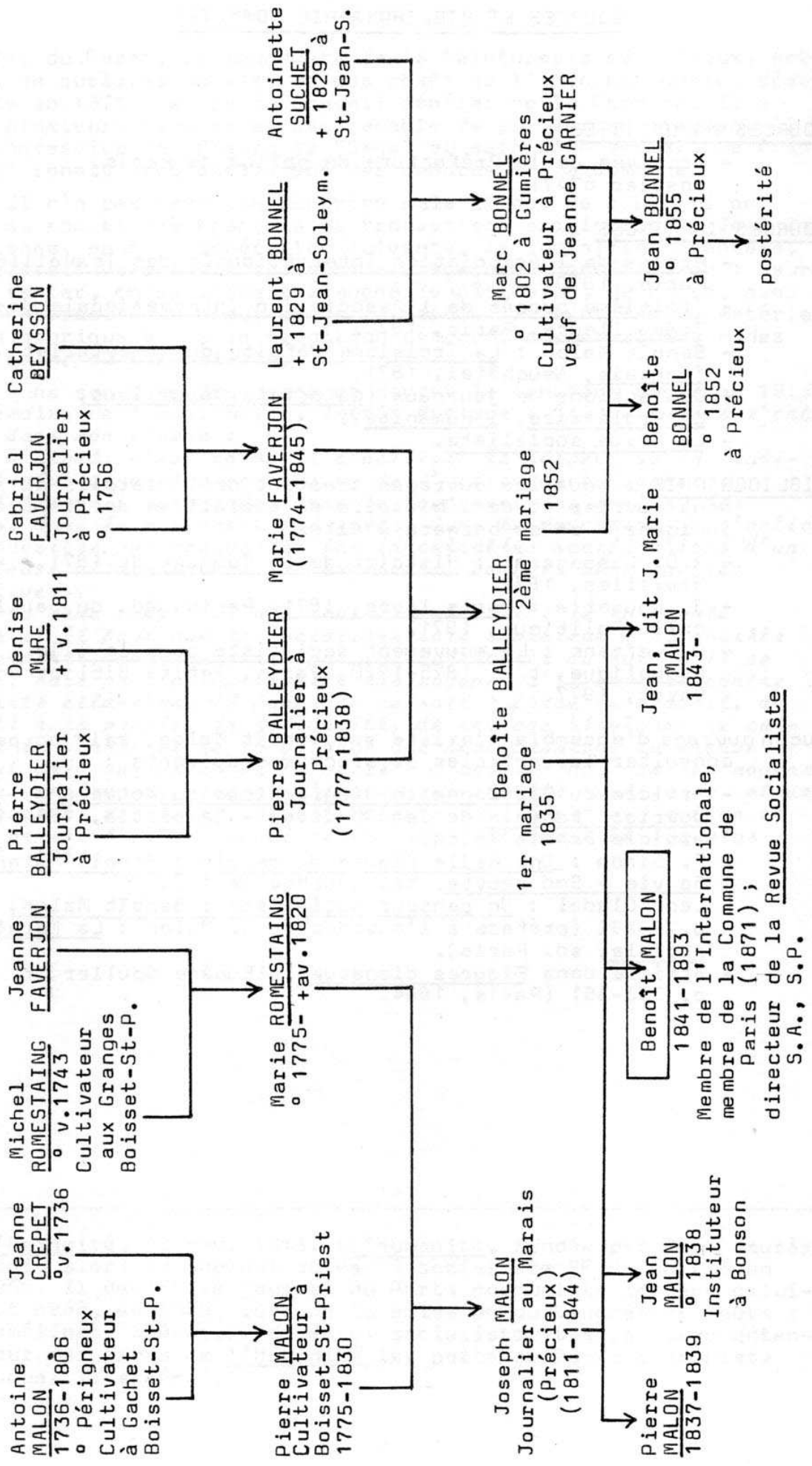
BIBLIOGRAPHIE : tous les ouvrages traitant de l'histoire du mouvement ouvrier et de l'histoire du socialisme seraient à indiquer - on se bornera à citer :

- P.O. Lissagaray : Histoire de la Commune de 1871, Bruxelles, 1876.
- J. Rougerie : Paris libre, 1871. Paris, éd. du Seuil, coll. Politique, 1971.
- G. Lefranc : Le mouvement socialiste sous la IIIe République, t. 1 1875-1920, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1977.

Aucun ouvrage d'ensemble n'existe sur Benoît Malon, mais on peut consulter les articles ou brochures suivants :

- Article du Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français de Jean Maitron - 2e partie, 1864-1871, article Benoît Malon.
- F. Simon : Une belle figure du peuple : Benoît Malon - Sa vie - Son oeuvre. br, Courbevoie 1926.
- Léon Cladel : Un penseur socialiste : Benoît Malon, p. I-XVI (préface à l'ouvrage de B. Malon : La Morale sociale, sd. Paris).
- Article dans Figures disparues d'Eugène Spuller, t. III, p. 333-351 (Paris, 1894).

Généalogie Benoit MALON



BENOIT MALON
FRAGMENT DE MEMOIRES
(SOUVENIRS D'ENFANCE)

PRESENTATION

Benoît Malon n'a pas rédigé, à proprement parler, de Mémoires couvrant l'ensemble de son existence. Mais, après sa mort, sa compagne, son frère Jean Malon et ses amis de la Revue Socialiste, en particulier son exécuteur testamentaire Rodolphe Simon, ont retrouvé dans ses papiers une cinquantaine de feuillets, rédigés à Paris entre le 7 et le 21 août 1884 et évoquant son enfance forézienne : début sans doute de Mémoires plus amples que Benoît Malon méditait de rédiger.

Ce texte, divisé en dix chapitres, a été publié dans la Revue Socialiste, en cinq livraisons successives à partir de janvier-juin 1907 (tome XLV) sous le titre Fragment de Mémoires.

Faute de savoir où en est conservé le manuscrit et d'en avoir vérifié la transcription, c'est ce texte que nous reproduisons ici. Nous avons seulement rectifié la transcription, manifestement fautive, de quelques noms de lieux et nous en avons retranché la dernière page qui, d'après la rédaction de la Revue Socialiste était "un fragment non paginé" du manuscrit, mais qui, de façon évidente, ne se trouve pas à sa place.

Ces souvenirs d'enfance de Benoît Malon, aujourd'hui oubliés, sont en outre pratiquement introuvables car publiés dans une revue dont le tirage n'était pas très élevé : on ne peut guère les trouver que dans quelques bibliothèques publiques. C'est d'ailleurs grâce au prêt interbibliothèques de la Bibliothèque Municipale de Saint-Étienne que nous avons pu nous en procurer le texte.

Nous avons pensé que la réédition de ces fragments de Mémoires serait intéressante à la fois pour ceux que passionne l'histoire du mouvement ouvrier au XIXe s. mais aussi pour les Foréziens : nous avons, en effet, très peu de récits autobiographiques écrits par des gens issus du milieu très pauvre des journaliers, c'est-à-dire des paysans sans terre obligés de travailler "à la journée". Nos descriptions de la vie rurale au XIXe s. sont presque toujours le reflet d'un regard extérieur : or, dans le cas des Mémoires de Benoît Malon, c'est un enfant du peuple qui a la parole : ce qui nous donne une vision "de l'intérieur" de la condition paysanne.

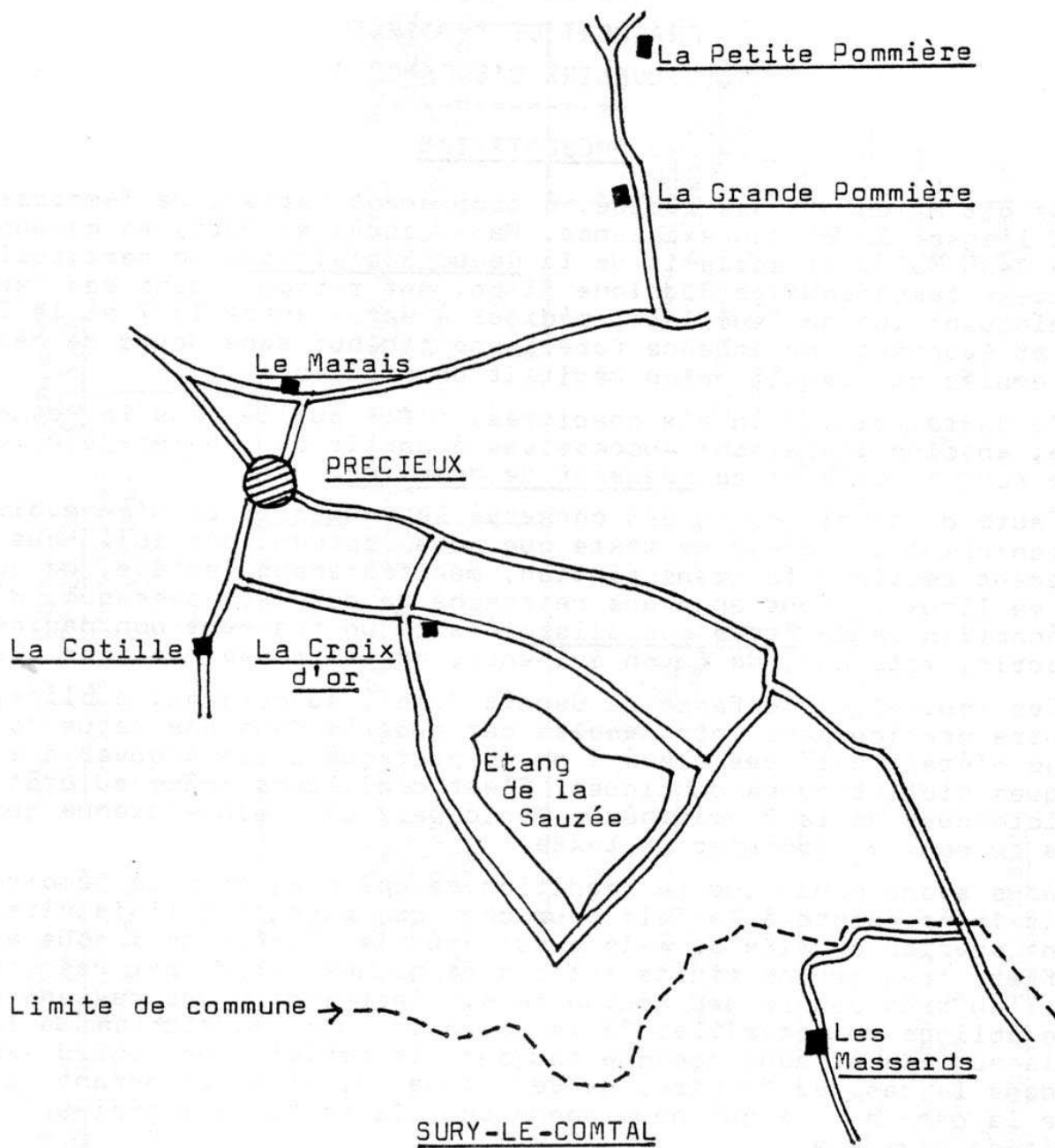
Ce texte nous a paru particulièrement intéressant dans deux domaines :

- l'évocation de la vie à la campagne au milieu du XIXe s. : étroitesse de l'horizon familial (Montbrison semble bien loin ; c'est une expédition mémorable d'aller de Précieux à St-Romain-le-Puy...) ; dureté de la vie quotidienne et du labeur, en particulier pour ceux qui devaient "se louer" ; pauvreté du logement et frugalité de l'alimentation.

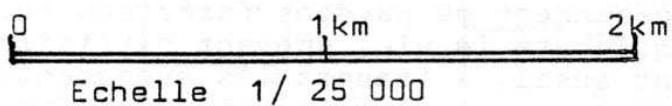
- les "mentalités" (selon le terme aujourd'hui consacré) : importance et "fonctionnement" des liens familiaux ; attitudes devant la mort ; piété populaire, très profonde (l'enfance du petit Benoît est imprégnée d'un véritable mysticisme) ; importance des fêtes ; attitudes et comportements politiques : les passages sur la Révolution de 1848 et la seconde République, nous apportent de précieux renseignements, par exemple lorsqu'ils évoquent le phénomène du bonapartisme rural ou l'attitude du clergé et des notables locaux.

Les lecteurs qui descendent de paysans foréziens auront, à travers ce texte, une idée de ce qu'a été la vie, souvent difficile, de leurs ancêtres. Ils découvriront aussi, à travers les événements et les émotions d'une enfance rurale, les sources d'une révolte.

Claude LATTA



CARTE DES LIEUX CITES PAR BENOIT MALON



BENOIT MALON

FRAGMENT DE MEMOIRES

(SOUVENIRS D'ENFANCE)

Atteint par le pessimisme de mon temps et arrivé à cette époque de la vie où, sous la double action du déclin des forces et du ressouvenir réfléchi des erreurs, des déceptions et des trahisons du passé, on n'ose plus regarder en avant, étant d'ailleurs dans une situation assez précaire pour assombrir le cours de mes idées et me pousser au recueillement, j'entreprends de dire avec sincérité ce que j'ai été, ce que j'ai tâché d'être, ce que je suis.

Ce ne sont pas des actions éclatantes, ni des situations romanesques que j'aurai à décrire. Mais au lieu de tout cela, la vie lourde, traversée, bien remplie cependant, d'un déshérité du XIXe siècle. Mes luttes n'ont pourtant pas été sans éclairs !

Car si j'ai connu toutes les souffrances du paysan pauvre et du prolétaire industriel, c'est-à-dire les humiliations du salarié, les jours sans pain, les nuits sans abri, les soucis pour le pain quotidien, les perspectives désespérées, j'ai aussi dans la grande mêlée sociale de ce siècle, palpité de la fièvre des combats, de l'ardente espérance des victoires, et ma volonté s'est plus d'une fois raidie contre les deuils de la défaite qui n'a jamais pu dompter ma passion politique. J'ai aussi senti quelquefois le charme des impressions douces, et plus souvent les joies et les douleurs, les enthousiasmes et les désespoirs des fortes passions et des grandes amours.

Ces *Mémoires* ne sont donc pas une simple et sèche nomenclature de faits de la vie populaire ; ils seront l'histoire d'une vie très accidentée quoique fort humble et qui s'est déployée tour à tour dans quatre milieux bien différents : le milieu paysan, le milieu ouvrier, le milieu révolutionnaire et le milieu littéraire.

En outre j'essaierai de suivre pas à pas dans la série de leur évolution les manifestations de mon être intérieur.

Heureux si je puis arriver à fixer sur le papier ce qu'ont été en moi tour à tour les sensations indistinctes de l'enfant, les troubles mais chaudes impressions du paysan illettré, les sentiments ardents du prolétaire socialiste et les réflexions mûries du penseur, qui, s'il n'a pas beaucoup pu apprendre, a beaucoup senti.

Est-ce assez néanmoins pour justifier des mémoires ?

Je n'ai ni grande réputation politique, ni grande réputation littéraire pour forcer l'attention, et encore une fois ma vie n'est pas assez dramatisée pour leur donner de l'attrait pour cela. Je n'ai de remarquable à offrir que le développement graduel d'un homme entièrement livré à lui-même et qui, parti de la plus humble condition qu'on puisse imaginer, en est arrivé, à travers toutes les douleurs de la vie et à force d'efforts, à faire figure dans le monde politique et philosophique. - N'est-ce pas là beaucoup ? me disent mes amis les plus chers, et les plus indulgents. Vos confessions intellectuelles auront leur charme et une grande utilité éducative. Vos descriptions prises d'en bas de la vie paysanne et de la vie ouvrière en France (de 1848 à 1871), de la vie

politique (notamment dans ses manifestations populaires de 1863 à 1884), le tout accompagné d'esquisses fidèles de la plupart des personnages connus et inconnus que vous avez coudoyés ne manqueront pas non plus d'être fort intéressantes et fort utiles pour ceux qui plus tard voudront connaître la vie intérieure du XIXe siècle.

Bonnes ou mauvaises, ces raisons ont achevé de me décider ; et me voici introduisant mes lecteurs non pas seulement dans ma vie, mais encore dans mon âme pour ainsi dire. Oui, aussi le ferai-je en surmontant bien des timidités, bien des répugnances, bien des rébellions de mon amour-propre, soutenu que je suis par la volonté ferme d'être utile et le dessein arrêté de m'explorer moi-même.

Puissé-je réussir dans l'un et dans l'autre ! Quoi qu'il en soit, ma carrière n'étant pas finie, ce retour vers mon passé, cette recherche et cette explication de ce que je fus, de ce que je suis devenu, ne pourra que fortifier ma pensée inquiète et retenir dans les saines régions mon coeur insatisfait.

Maintenant ces *Mémoires* verront-ils le jour, ou la lecture en sera-t-elle réservée à ceux que j'aime ?

Si mon désir est rempli et si l'exécution n'est pas trop au-dessous de la conception, ils devront être publiés environ dix ans après ma mort, en supposant que je meure vers soixante ans. Non pas toutefois dans la forme actuelle, que je me propose d'améliorer et de compléter. J'ajoute cependant que la première partie peut être publiée même de mon vivant avec quelques restrictions, et par moi seul.

Ceci expliqué je commence sous les auspices de ma foi humanitaire et panthéistique, me promettant de bien veiller sur ma conscience.

QUELQUES MOTS SUR MES PARENTS

Mes ascendants paternels furent de robustes et durs paysans du haut Forez contigu à l'Auvergne.

Il est curieux que cette rudesse bien connue des Malon de Périgneux eut mon grand-père pour dernier représentant. Notre race fut modifiée par les femmes. Mon grand-père (1) ayant quitté Périgneux vint s'établir à Saint-Priest-Lucenol près Saint-Rambert, charmant pays de collines formant la bordure sud de la plaine du Forez.

Il se maria avec une douce femme du pays (2) qui mourut jeune, lui laissant trois fils.

Mon père (3), qui était l'aîné, et ses deux frères tenaient de leur mère ; ils se distinguaient par leur douceur et leur facilité de caractère. Mon père était en outre d'une grande jovialité que relevait un esprit naturel fort rare. Par ses saillies continuelles et l'arrangement de vieux contes dans lequel il excellait, par son intarissable verve comique il faisait la joie de ses compagnons de travail.

J'ai entendu là-dessus le témoignage unanime de tous ceux qui l'ont connu. Son heureux caractère n'était pourtant pas un reflet des sourires de la vie, car la destinée lui avait été bien dure dès l'enfance.

(1) Pierre Malon (1775-1830), cultivateur à Gachet, puis à Lucenol (commune de Boisset-Saint-Priest, Loire).

(2) Marie Romestaing, née en 1775, fille de Michel Romestaing, cultivateur aux Granges (Boisset-Saint-Priest) et de Jeanne Faverjon.

(3) Joseph Malon, père de Benoît Malon.

Chassé du toit paternel, dès l'âge de onze ans, par une mauvaise belle-mère qui avait subjugué mon dur grand-père, il avait à cet âge commencé à labourer la terre et rempli les écrasantes fonctions de bouvier dont j'aurais à parler si douloureusement plus loin.

Actif et courageux, visant toujours aux travaux au-dessus de son âge et de ses forces, à 17 ans il était premier valet de ferme et conduisait gaillardement le personnel aux divers travaux de ferme : labourage, marnage, moisson, bottage, etc., et il remplissait fort bien sa lourde tâche de premier travailleur, fatiguant quelquefois des hommes dans la force de l'âge.

De tels excès arrêtaient sa croissance, il resta petit quoique d'une forte race. Mais il fut toujours d'une force un peu au-dessus de la moyenne et il s'était fait une telle renommée de bon travailleur, qu'il fut toujours *grand valet* dans les diverses fermes où il se loua.

Chaque année le 26 décembre, jour de la saint Etienne, a lieu à Sury-le-Comtal (4), une foire spéciale pour le louage à l'année du personnel agricole. En l'année 1834, un grossier pillard rural, que ses mauvaises actions et un riche mariage avaient enrichi, vient aussi à Sury pour louer les valets et les servantes dont il avait besoin. Cet individu avait nom Sijean ; par ses richesses et ses fonctions de juge de paix, il pouvait faire beaucoup de mal et en faisait beaucoup ; aussi était-il universellement détesté. Son domaine de 12 paires de boeufs était situé aux Massards (5), commune de Sury, s'étendait sur la commune de Prétieux (6). Ce domaine se trouvait sur une coursière conduisant de Prétieux à Sury ; mais personne n'y passait, tous les gros chiens que le juge de paix de Louis-Philippe dressait à dévorer les passants épouvantaient les paysans des environs. Quant aux pauvres diables contraints à en appeler au ministère de cette brute, ils étaient très souvent mordus par les chiens et toujours houspillés et volés par le maître.

On n'aimait guère à se louer aux Massards tant on était justement effrayé des brutalités du maître et de l'excès de travail qu'il exigeait.

Cependant mon père alors âgé de 23 ans n'hésita pas et, pour le *gage* relativement considérable de 250 francs, il consentit à être grand valet aux Massards.

La *grand'servante* louée ce jour-là même était une robuste et fraîche paysanne de Prétieux assez jolie et rude abatteuse d'ouvrage aussi. Elle s'appelait Benoîte Baleydier. Ils ne se connaissaient pas l'un l'autre et c'est le hasard d'une *louée* qui les mit en rapport.

- J'entrai aux Massards le lendemain 27 décembre, me disait plus tard ma mère ; ton père arriva le 28 ; nous venions de traire les vaches au coup de midi : en m'apercevant il s'arrêta comme frappé et dit à demi-voix au second valet avec lequel il était venu :

" - Eh bien ! vois-tu, cette belle fille sera ma femme ou le diable s'en mêlera et je ne me marierai jamais".

J'entendis ces paroles, car j'ai l'oreille fine, et je n'en fus pas contente, car j'avais d'autres vues. Mais j'en fus comme obsédée, j'y repensais toujours.

(4) Le texte publié par la Revue Socialiste porte "Sury-le-Cantal". Il s'agit, évidemment d'une erreur de lecture du manuscrit original.

(5) Les Massards : hameau situé à environ 4 km au nord du bourg de Sury-le-Comtal.

(6) L'orthographe ancienne de la commune (Précieux) qui avait été abandonnée pour Prétieux a été rétablie : nous l'avons donc utilisée dans notre notice biographique sur Benoît Malon mais nous l'avons laissée subsister dans le texte de B. Malon.

"Mon pauvre Joseph n'eut garde d'ailleurs de me laisser oublier ; il se levait à 4 heures du matin pour m'aider à allumer la *grille*, à mettre sur le feu la grande marmite contenant la soupe pour de trente à quarante personnes, à peler les pommes de terre, car tout le monde devait avoir à déjeuner à 6 heures du matin.

Je finis par lui donner mon consentement ; nous demandâmes à M. Sijean de nous laisser marier, il refusa avec force injures ; nous partîmes en mai sans pouvoir arracher un sou de ce qui nous était dû".

Ils allèrent se fixer à Prétieux, pays de ma mère. Très recherché à cause de sa renommée de fort travailleur, mon père n'eut que l'embaras du choix.

L'année suivante il céda aux obsessions d'un fermier nommé Michon et dont j'aurai beaucoup à dire dans la suite, et s'en alla chez lui en qualité de *grand valet*.

La ferme exploitée par Michon était située en un lieu dit la *Croix d'or* qui était à une demi-heure du hameau des *Marais* où demeuraient les jeunes mariés.

Coucher l'été à la ferme, dans le foin avec les manoeuvres, car le travail commençait à 3 heures du matin et ne finissait qu'à 9 heures, partir pendant les autres saisons à 5 heures du matin et ne revenir qu'après 8 heures harassé du lourd travail de la terre, telle fut, pendant les sept années qu'il passa chez Michon, la vie de mon père. Vie relativement heureuse, cependant, car le gros Michon était brusque et non méchant, et il aimait fort ce jovial abatteur de besogne "qui aurait fait rire les morts" par ses saillies continuelles. Les dimanches par exemple étaient à lui et il les employait, après les offices religieux, à cultiver un champ de pommes de terre et un jardin potager. Il gagnait également 250 francs, ce qui était considérable pour le temps.

L'existence de ma mère était alors plus douce, ayant été obligée elle aussi d'aller "en condition chez les autres" dès l'âge de 11 ans ; elle était toute à la joie d'avoir un chez soi. La tenue de son petit ménage était fort proprement faite ; le reste du temps était employé aux soins à donner à une chèvre, à une truie, à deux ou trois moutons, petit troupeau mêlé qu'elle conduisait au pâturage sur le bord des fossés ou au paquis communal. Ainsi se passaient ses journées.

Puis, après deux ans de mariage, elle eut un premier fils qu'on appela Pierre (7) et qu'elle adora.

Pour le moment heureuse en mariage, mon père était très bon, ayant les douces joies de la maternité et la profonde affection de ma grand-mère, la jeune paysanne se laissait aller au charme d'une vie heureuse et calme dans ses étroits horizons, prête à dire au présent comme le Faust de Goethe un jour d'enivrement : "Arrête-toi, tu es beau". - Sa façon de le dire était de chanter d'une voix douce les vieilles chansons populaires qu'elle avait apprises dans sa vie de bergère. Le soir elle ne chantait pas ; elle écoutait, et quand l'écho lui apportait ses propres chansons modulées par une voix d'homme, elle souriait de la joie de revoir mon père, qui s'annonçait toujours joyeusement.

Quoique très communicative de son naturel, ma mère était très souvent rêveuse. Nature affectueuse et tendre, elle était portée à la mélancolie. Elle étonnait quelquefois les siens par l'imprévu de ses réparties qui venaient de très loin, disait-on.

(7) Pierre Malon, né le 10 janvier 1837 et décédé le 1^{er} avril 1839 à Prétieux.

Bonne, accueillante, elle se faisait aimer de tous ceux qui la connaissaient. On disait d'elle et de mon père : c'est un joli ménage ; et, presque à toutes les veillées d'hiver, des voisins venaient passer une heure agréable à écouter les contes, les histoires, les bons mots de mon père et les douces cantilènes de ma mère.

Trois autres enfants leur vinrent en sept ans (8), qu'ils n'étaient pas en peine d'élever, étant tous deux travailleurs et économes.

Leur calme bonheur n'avait pourtant pas été sans traverse. Mon père, très imprudent et se forçant souvent au travail, avait essuyé trois pleurésies en quatre ans. "Faut faire attention, disait ma grand-mère, tels et tels en sont morts" ; et ma mère ne manquait pas d'être affligée et inquiète de ces fréquentes et graves maladies. Inquiète elle pouvait l'être, car la destinée allait s'acharner sur elle et la jeter brusquement dans un abîme de deuil, de misère et de désespoir.

MA PAUVRE MERE

La série noire commença par la mort de mon frère aîné, âgé de sept ans, qu'ils furent trois à pleurer. C'était en 1844, mon frère Jean avait cinq ans et demi, moi deux et demi, mon jeune frère Jean-Marie avait quinze mois (9).

Pour être moins tenu, et dans le dessein d'ailleurs de travailler quelques pièces de terre à son compte, mon père avait quitté la ferme *de la Croix d'or* et il travaillait à la semaine à la ferme de la Cotille, exploitée par l'adjoint du village, un excellent homme nommé Michalon.

Mon père avait eu l'année précédente sa dernière pleurésie : "Il faut faire attention", avait répété ma très bonne grand-mère, mais la prudence, en fait de maladie, n'entre pas dans les moeurs paysannes.

Un jour de mars, mon père se hâta outre mesure au travail pour gagner deux heures qu'il voulait prendre pour semer un plan de pommes de terre à lui. Il se hâta encore plus en route, vint presque au pas de course pour gagner un quart d'heure, arriva ruisselant de sueur, sa veste sous le bras, but une écuellée d'eau fraîche et, sans même remettre sa veste, tailla sous un auvent aux froids courants d'air les pommes de terre destinées à servir de semence. Cela lui prit trois quarts d'heure, il courut ensuite à son champ avec sa pioche et son sac et termina sa plantation dans la soirée, en dépit d'une grande lourdeur de tête et de frissons qui lui faisaient claquer les dents. Il ne put manger. "J'ai froid, dit-il". Ma mère et ma grand-mère parlèrent de le faire transpirer. "Ce n'est pas la peine, je ne veux que dormir, je suis rendu".

Il se coucha, ne dormit pas, ne put se lever le lendemain matin. "Il me faut un peu de repos", dit-il.

Le repos définitif allait venir pour lui : trois jours après il était mort. Il avait à peine trente-trois ans (10).

Ainsi tomba mon père parmi les oubliés sur le champ de bataille du travail, sa dernière minute empoisonnée par le désespoir d'abandonner sans secours sa nombreuse famille et aussi les affres de l'autre monde, car son agonie avait été si foudroyante qu'on n'avait pas eu le temps

(8) Jean, né le 15 mai 1838. Benoît, né le 23 juin 1841. Jean, dit Jean Marie, né le 10 mai 1843.

(9) Benoît Malon fait ici erreur (cf note 7).

(10) Joseph Malon mourut le 31 mars 1844 à Précieux.

d'aller chercher le prêtre. Ce dernier point devait être la grande douleur, l'inadoucissable tourment de mon enfance, aussi longtemps que le catholicisme littéral enfunébra ma pensée.

Devant mon père expiré, ma mère tomba comme une masse, foudroyée par la douleur. Si ma bonne grand-mère (11) ne s'était pas trouvée là pour la relever, l'encourager et la fortifier, elle ne savait pas, dit-elle, ce qu'elle serait devenue.

Son malheur en effet était effroyable : à l'irréparable perte du cher compagnon de sa vie se joignait la perspective d'une misère noire ; car comment élever ses trois enfants ?

Comme souvent les petits malheurs s'ajoutent aux grands, peu de jours après, une épizootie lui enleva tout son petit bétail, "son seul avoir vaillant" si nous exceptons une petite vigne venant du chef de mon père et qu'elle ne pouvait vendre.

Devant tant de désastres, ma mère se raidit courageusement et sans perdre de temps alla en journée pour nous gagner notre subsistance. Ma grand-mère nous gardait pendant ce temps-là. L'excellente femme avait en outre projeté de faire ménage commun avec sa fille et y avait décidé son fils, mon parrain, alors âgé de vingt-et-un ans (12), mais elle aussi était déjà convoitée par le sombre génie de la mort. Son vieux catarrhe empira, elle languit quelques semaines, se plaignant de la poitrine et toussant beaucoup, puis mourut doucement en janvier 1845, dix mois après mon malheureux père.

Sa dernière heure avait été touchante ; elle supplia avec larmes, mais bien inutilement, hélas ! mon parrain Benoît Baleyrier de ne pas abandonner ma mère. Elle reconforta celle-ci en s'inspirant d'une ardente foi religieuse, lui promit que Dieu ne l'abandonnerait pas, ajoutant que ses charges seraient allégées puisque par ses prières elle m'appellerait à elle. Elle disait cela avec insistance, car j'étais son préféré à cause de ma sensibilité et de mon affectuosité précoce.

"Il sera plus heureux, le cher ange, et tu seras débarrassée, ma pauvre fille", disait l'excellente femme, et elle mourut. Ma mère fut comme hébétée et pendant un moment perdit le sens.

Quand elle fut revenue à elle, elle vaqua aux tristes soins de la mort, fit tout convenablement, et, l'enterrement terminé, elle parut plus calme.

C'était le calme d'un désespoir infini. Elle avait perdu d'affilée son fils aîné, le compagnon de sa vie, sa bonne et affectueuse mère, les trois êtres qu'elle chérissait le plus et qui étaient tout son appui dans la vie. Elle restait maintenant avec trois enfants en bas âge, sans parents sur qui compter, sans ami se souciant d'elle et pouvant l'aider ; ne sachant pas comment elle nous donnerait du pain demain, effroyablement seule, elle le sentait bien, malgré la présence très momentanée de son frère.

A force de regarder au fond de son insondable douleur, elle prit le vertige : se levant comme un ressort elle vint à nous les yeux sans regard, nous embrassa et sortit pour aller se jeter dans le puits. Mon parrain qui revenait du village justement en ce moment vit ma mère marchant rapidement, sans regarder, sans voir, eut soupçon de l'horrible vérité, courut au devant d'elle et la prenant à bras le corps : "Que

(11) Marie Faverjon, veuve de Pierre Baleyrier, journalier à Précieux, décédée à Précieux, le 19 janvier 1845.

(12) Benoît Baleyrier, oncle de Benoît Malon (qui selon la coutume portait le prénom de son parrain).

veux-tu faire, malheureuse ? - Je n'en puis plus, je veux me noyer, Dieu me pardonnera". Trois voisines accoururent ; on ramena ma mère à elle-même, on l'encouragea. Ce fut facile ; l'heure d'égarement était passée. Elle prit mon petit frère sur ses genoux et, nous attirant Jean et moi dans ses bras, nous embrassa en pleurant, nous demandant pardon, et jura de ne plus nous quitter. Puis, pendant de longues heures, elle vida son coeur en larmes brûlantes. Nous pleurions aussi, sentant quelque chose de terrible sur nous.

Cependant ma mère nous tint parole ; le lendemain elle nettoya tout chez elle, prépara sa lessive, s'entendit avec une voisine pour qu'elle jetât sur nous un coup d'oeil quand nous serions seuls et elle fit dire qu'elle irait volontiers en journée. Elle y alla en effet, et alors commença pour elle la lourde vie de travail et de douleur que nous lui avons coûtée.

Victor Hugo a dit dans les *Misérables* : "Il se fait beaucoup de grandes actions dans les petites luttes. Il y a des bravoures opiniâtres et ignorées qui se défendent pied à pied dans l'ombre contre l'envahissement fatal des nécessités. Nobles et mystérieux triomphes qu'aucun regard ne voit, qu'aucune renommée ne paye, qu'aucune fanfare ne salue. La vie, le malheur, l'isolement, l'abandon, la pauvreté, sont des champs de bataille qui ont leurs héros ; héros obscurs plus grands parfois que les héros illustres".

PREMIERS SOUVENIRS

J'ai promis d'introduire le lecteur non seulement dans ma vie, mais dans mon moi intérieur, je commence de tenir parole.

On me citait dans mon enfance pour ma mémoire extraordinaire ; j'ai trois ans de moins que mon frère et il m'arrivait de mieux me rappeler que lui tels et tels faits de notre première enfance.

Mon premier souvenir remonte à l'âge de deux ans. C'était pendant l'été de 1843 (je suis né le 23 juin 1841 un jour d'inondation) ; on m'avait couché dans l'après-midi sur le grand lit de mon père et de ma mère, qui était en face de la porte. Selon l'habitude des campagnes, la fenêtre étant d'ailleurs très petite, la porte était grande ouverte. Je regardais dans le vide du côté de la cour ; je voyais des formes ondoyantes et capricieuses se succéder dans l'air en plongeant vers la terre et disparaître les unes après les autres, comme les cercles fuyants et renaissants d'une onde agitée. Cette vue produite par les rayons de la chaleur avait pour moi quelque chose de pénible ; je m'ennuyais lourdement en pensant à ma grand-mère que j'aurais mieux aimé, me semble-t-il, avoir près de moi. Et j'étais là sans désir précis, sentant tout le poids de la vie. Je finis par avoir un véritable chagrin et par pleurer dans la solitude. Comment cela finit, je ne saurais le dire et je ne puis relier à rien ce premier éclair de sentiment et de conscience qui prit pour moi la forme d'une sensation douloureuse.

Je me souviens aussi de mon père, une fois qu'il me tenait sur ses genoux et une autre fois qu'il me portait sur ses bras pour me montrer les cavaliers de la vogue. La vogue était chez nous le 1er dimanche de septembre, j'avais alors 26 mois puisqu'il ne pouvait s'agir que de la vogue de 1843. Le dernier souvenir que j'ai gardé de mon père est plus triste. On venait de l'ensevelir, on découvrit le visage pour le faire embrasser par ses enfants. Jean y consentit, Jean-Marie qui n'avait que 15 mois laissa faire ; mais moi, épouvanté à l'aspect de cette figure cadavérique, je fus pris d'un tremblement convulsif, je me raidis, je criai et jamais je ne voulus donner le dernier adieu à mon père.

Ce refus bien involontaire a été le plus vif remords de mon enfance. Que de fois j'en ai demandé pardon à mon père ! Pourquoi ai-je

si peu conservé de souvenirs de ma grand-mère qui m'aimait tant et que j'aimais tant. Quand elle mourut j'avais trois ans et demi, j'aurais dû, étant donné ma précoce mémoire, en avoir gardé une impression profonde. Il n'en est rien. Je ne me souviens ni de sa figure, ni de sa voix, et n'ai gardé d'elle que trois souvenirs insignifiants, le troisième caractéristique que je vais rappeler.

Ma grand-mère me tenait sur ses genoux et me caressait avec plus de tendresse encore qu'à l'ordinaire, elle me dit des paroles que ma mère m'a plus d'une fois rapportées. Je me souviens seulement qu'elle allait s'en aller, que le bon Dieu et la bonne Vierge la recevraient dans leur paradis, qu'elle les prierait, ainsi que les saints et les bons anges, de me retirer de cette terre et de m'appeler aussi au paradis. Les yeux attachés sur son fichu de cotonnade à fond blanc, je consentais en lui caressant les joues.

Ce qu'elle m'avait dit vingt fois, ce qu'elle me répéta ce jour-là, c'était l'expression d'une idée fixe qui hanta la dernière année de sa vie. La voilà, d'après la version de ma mère : "Mon pauvre petit Benoît que j'aime plus que tous, ne reste pas, tu souffriras trop. Tu es comme moi "amiteux" et sensible. On fait trop souffrir ceux qui sont comme ça, qui sont bons et qui aiment les autres. Il ne faut pas que tu vives. Viens avec moi. Je vais mourir bientôt, tu me suivras. Je prie tous les jours Dieu et la bonne Vierge ma patronne de me permettre de t'emmener. Quand je serai là-haut, ils me le permettront ; je viendrai te chercher. Nous prierons ensuite pour ta mère et pour Jean qui doit rester ; quant au petit Jean-Marie, nous viendrons aussi le chercher peut-être, et ta mère sera moins malheureuse".

Ma mère avait été tellement frappée de ces paroles que, pendant l'année qui suivit, elle s'attendit constamment à me voir mourir et qu'elle s'était faite à cette idée. Elle m'aimait pourtant bien plus que mon frère aîné, si l'amour maternel peut se mesurer ; mais la vie lui paraissait si désolée et si noire qu'elle m'enviait d'être appelé à mourir si jeune et d'aller me reposer avec les anges avant d'avoir souffert.

Il m'est arrivé bien des fois dans la vie de plier sous la désolation, et de maudire le jour où je suis né en regrettant que le vœu pieux de ma grand-mère n'ait pas été accompli : Quelle vie en effet que la mienne ! Une enfance qui n'eut pas une fleur et fut par surcroît désolée par les deuils et enfunébrée par les terreurs de l'enfer catholique (ce plus grand crime de la pensée humaine) ; une adolescence d'humiliations, de souffrances de tous genres ; une jeunesse pénible traversée de lourdes misères ; puis l'âge viril avec ses combats, ses défaites, ses mortelles déceptions, ses affections trahies et le remords d'irréparables erreurs, faisant cortège aux amertumes du demi-savoir, aux doutes douloureux, aux sombres découragements et quelquefois aux désespérances d'un pessimisme dont le triste spectacle des choses humaines m'a pénétré ; tels sont jusqu'ici les points de repère de ma vie.

Mais de grandes affections ont fait battre mon cœur, qui toutes ne sont pas mortes. J'ai pu donner quelques joies à ceux que j'ai aimés, à ceux que j'aime encore ; j'ai pu faire un peu de bien autour de moi. J'ai foi dans un grand avenir de paix, de travail et d'amour ; j'ai enfermé l'être universel dans mon cœur passionné pour le mieux-être de tous, pour l'amélioration de tout et ma pensée parcourait le temps et l'espace, l'histoire et le monde à gémir sur la triste manière d'exister des choses, à compatir aux erreurs et aux douleurs passées et présentes de l'humanité, rêvant d'un progrès qui envelopperait dans son cercle de paix et d'amour tous ceux des êtres inférieurs qui ne sont pas malfaisants. Aussi quelque pesante qu'ait été pour moi la vie, quelque souci que m'inspire l'avenir, je ne regrette pas d'avoir vécu,

souffert, senti, travaillé, aimé, pensé : puisque j'ai eu le bonheur de concevoir le bien, si je ne lui ai pas toujours été fidèle, et d'avoir combattu le bon combat : la diminution de toute souffrance, pour le développement de la bonté et de la science, pour l'amélioration et l'utilisation de toute vie, pour l'avènement du socialisme.

Le Grand-Tout (13) a donc bien fait de ne pas écouter ma bonne grand-mère et de me faire gagner avant de me l'accorder le repos de la mort par une vie utile et laborieuse. J'ai aussi connu le bonheur, car quiconque a roulé dans sa tête la nature et l'arrangement des choses, souffre du mal d'autrui et du combat, veut du bien à tous ses semblables et, tendrement aimé d'êtres qu'il aime tendrement, peut dire à la désespérance ce que Macbeth disait à la peur :

"Tu en as menti !"

LA VEUVE ET LES ORPHELINS

Mon grand-père maternel, très excellent homme, m'ont dit autrefois les vieillards qui l'avaient connu, s'était marié deux fois. D'un premier mariage il avait eu un fils et une fille, le fils aîné Antoine était un bon enfant un peu buveur ; il s'engagea, combattit au siège d'Anvers (14) et revint se marier au pays. Mais il n'y resta pas longtemps et alla se fixer à Lyon avec ma tante, petite femme brusque, plus âgée que lui, et qui porte gaillardement ses 83 ans au moment où j'écris ceci, n'ayant qu'une manie : la peur de mourir. La première fille de mon grand-père était une très forte et très jolie femme ; on la maria avec un tout petit bout d'homme qu'on appelait le marmiton à cause de sa petitesse et du débraillé de ses vêtements. Il possédait un bien de 30 000 francs ; aussi ma tante Jeanne dut-elle se soumettre, malgré ses répugnances. Le mariage se fit ; mais quelle en fut la suite. Ma tante découragée vécut dans l'égoïsme, l'avarice et la malpropreté ; mon oncle, mieux inspiré, aurait été meilleur ; mais, réduit à lui-même, ce fut un petit travailleur, routinier, se donnant beaucoup de mal sans résultat ; comme ma tante d'ailleurs ; ils vécurent tristement et moururent de même, sans avoir été heureux, sans avoir fait de bien à personne. Dans le grand malheur de ma mère, ils auraient pu intervenir, me prendre moi, par exemple ; ils n'offrirent pas un seul boisseau de pommes de terre à ma mère.

Autrement se comporta mon oncle Antoine, le seul véritable que j'aie eu. Dès qu'il apprit la mort de mon père et de ma grand-mère, il fit écrire (car il était totalement illettré, comme tous mes oncles et tantes d'ailleurs) qu'il viendrait me chercher, si ma mère voulait. Je vois encore le facteur entrer dans la cour, avec sa blouse à revers rouges et sa bandoulière sur laquelle étincelait une plaque de cuivre. C'était la première lettre que ma mère recevait ; dans le hameau composé de six ménages, on ne recevait pas deux lettres par an ; elle coûta douze sous (15). Le facteur lut. Je le savais bien, dit ma mère, qu'Antoine ne m'abandonnerait pas.

Moi je voulais bien partir, ayant déjà la soif de l'inconnu ; elle ne voulut pas m'envoyer si loin, mais n'en fut pas moins touchée et en aima plus tendrement son frère aîné.

Son frère cadet, mon parrain, qui était comme elle du second lit, montra bien moins d'esprit de famille. Il se maria contre l'avis de ma mère avec une femme qu'on appelait la vierge, à cause de sa pâleur de cire et de la froideur de ses yeux gris, et la rendit fort malheureuse.

(13) On constate ici que B. Malon manifeste un déisme à la manière voltairienne.

(14) En 1832, après l'émancipation de la Belgique, les Français commandés par le maréchal Gérard, s'emparèrent de la citadelle d'Anvers occupée par les Hollandais.

Naturellement les deux femmes ne s'entendirent pas : bientôt ma mère fut seule avec nous.

Pendant on s'occupait de sa situation dans la commune, un vieux soldat de l'empire, Bonnet Viennet, que nous verrons plus tard le meilleur ami de mon adolescence et dont le souvenir vit affectueusement dans mon coeur, fit réunir un conseil de famille.

Les Malon de Lucenol et leurs alliés vinrent, Bonnet Viennet demandait qu'on autorisât ma mère à vendre la vigne qui restait de mon père. Elle aurait pu être vendue huit cents francs, c'était pour nous du pain noir pour quatre ans. "Pendant ce temps on verrait venir", disait le brave Viennet. Mais mes oncles ne permirent pas qu'on touchât au bien des enfants... - Faut-il en attendant qu'ils meurent de faim objecta ma mère ? - Achète leur un sac bleu et envoie les mendier, bien d'autres qui les valent mendier.

- *Je me traînerais plutôt le ventre par la terre*, mais mes enfants ne mendieront pas. Venez mes pauvres petits, vous ne serez pas des mendiants et, s'il plaît à Dieu de me laisser vivre en santé, au moins pendant tout le temps que vous serez petits, vous ne mourrez pas de faim.

En parlant ainsi ma mère rompit l'entretien et le grave conseil de famille se sépara, content d'avoir sauvé notre bien et se résignant à notre ingratitude future, en quoi ils étaient prévoyants.

Ma mère se souvint tout à coup que ma grand-mère lui avait dit à son lit de mort en prenant grand soin que mon parrain n'entendit pas : "Tu chercheras dans la paille".

Elle chercha et trouva soixante francs enveloppés dans un bas. Soixante francs, cela représentait outre le loyer de l'année vingt-cinq francs, treize boisseaux de seigle, c'est-à-dire notre pain noir trempé dans de l'eau salée contenant du beurre gros comme un gland, c'était toute notre nourriture ; soupe le matin, soupe à midi, soupe le soir, un morceau de pain sec après. Telle était, sauf les jours de liesse où un bout de fromage ou une pomme pouvaient être savourés avec notre pain, toute notre chère.

Ma mère pouvait donc se retourner, ou du moins voir sans effroi les jours de chômage qu'elle ne manquerait pas d'avoir de temps à autre.

Elle commença sa vie de journée, débutant chez une fermière brusque mais bienfaisante, la Toinette Martin, fermière à la *Pommière* (16), hameau à une demi-heure *des Marais*. Auparavant, ayant été obligée de louer mon frère âgé de sept ans pour garder deux vaches moyennant le gros gage de 3 francs pour sept mois en sus de la nourriture, elle avait dû s'assurer de notre garde, j'avais quatre ans, mon petit frère deux et demi. Une vieille fille nommée *Catherine Chavan*, très bonne, s'en chargea. La bonne Catherine me prit en grande amitié, me tenait sur les genoux plus souvent que Jean-Marie, étant très *amiteux* je lui rendais bien son affection.

Ainsi ma mère était tranquille sur nous. Longues sont les journées paysannes. Il fallait qu'elle partît l'été à trois heures du matin, les autres saisons de quatre à cinq jusqu'à toujours huit heures du soir n'arrivant guère avant neuf heures, rendue de travail, nous trouvant endormis, nous réveillant quelquefois, le plus souvent nous embrassant silencieusement en laissant tomber sur nos fronts une larme de privation maternelle.

(15) Le port des lettres était alors payé par le destinataire. En France, le timbre-poste fut adopté le 1er janvier 1849.

(16) Le texte de la *Revue Socialiste* porte "la Pourmière" : il s'agit de la Pommière ; il existe deux hameaux portant ce nom : la Grande Pommière et la Petite Pommière, situés à environ 600 m de distance, au nord-est du bourg de Précieux.

Avant de partir le matin, elle allumait du feu et nous faisait un plein *lichon* de soupe qu'elle laissait dans les cendres. A 8 heures, Catherine venait nous habiller et nous donner pour tous deux une grande écuelle de soupe que nous mangions de bon appétit, nous barbouillant fort avec notre cuiller de bois trop grande pour nos petites bouches. La soupe froide engraisse disent les paysans, c'était vrai pour nous. Nous étions forts et roses, bien bâtis, ce qu'on appelle de beaux enfants.

- Cette Malonne a de la chance tout de même disait une mauvaise voisine, qui, elle, n'était pas obligée de se priver des sourires et des baisers de ses enfants.

Quoiqu'il en soit, la chance de la pauvre travailleuse ne fut pas de longue durée. Catherine Chavan déménagea pour aller demeurer au bourg ; elle y était forcée, en pleura, mais partit. Nous fûmes seuls. Impossible de la remplacer ; impossible aussi que ma mère cessât d'aller gagner tous les jours de la semaine par un travail de 15 heures, trajet compris, dix sous par jour et la nourriture.

Jean, qui avait passé l'hiver avec nous de la Noël au mois de mai, était reparti en condition ; mais j'avais cinq ans et étais non moins obéissant que naïf et crédule. Ma mère nous expliqua que nous devions rester seuls quand elle irait en journée, ce qui avait lieu de cinq à six jours sur sept.

Nous acceptâmes bravement, moi surtout, et promîmes "d'être sages" et de ne jouer qu'avec nos trois poules, notre chatte grise et notre sansonnet, ménagerie disparate, qui vivait en bonne intelligence et que nous couchions souvent avec nous, le chat entre les poules. Quant au sansonnet, il s'y refusait résolument et il se contentait quelquefois de nous becqueter les cheveux.

Notre vaillante mère nous faisait le matin un grand *lichon* de soupe pour nos trois repas. Nous mangions toujours tout, car si quelquefois l'appétit était moins fort les poules terminaient. Quant au sansonnet il était approvisionné de vers que nous cherchions, d'insectes que lui apportait notre mère ; la chatte, plus grande personne, vivait noblement de chasse et secouait dédaigneusement la tête quand nous lui offrions de notre brouet noir.

Alors mes sensations d'enfant, qui se présentent à ma mémoire en formes précises mais qui sont trop insignifiantes pour être rapportées, commencèrent à devenir des impressions et des embryons de pensée.

Cette éclosion était hâtée par la précoce responsabilité dont j'étais investi : la garde de mon petit frère. Responsabilité douce : nous nous aimions beaucoup et, ce qui paraîtra étonnant, nous ne nous battîmes jamais.

Le plus souvent, nous nous enfermions dans la maisonnette qui constituait tout notre logement ; nous fermions la porte et nous nous perdions dans mille enfantillages.

Souvent nous nous interrompions pour regarder vers la petite fenêtre à quatre carreaux qui donnait sur le couchant. Les rayons du soleil dardaient d'abord sur le lit, puis ils couvraient le sol non carrelé et plein de trous d'une blanche nappe de lumière ; ils grimpaient ensuite sur le dressoir et sur l'armoire qu'ils brillantèrent de reflets dorés ; puis disparaissaient.

J'examinais cela d'un oeil curieux ; le monde de poussière, qui s'agitait brillant et papillotant dans l'air illuminé de soleil m'intéressait vivement. Nous trouvions le soleil bon et doux : Reste, beau

petit soleil, lui disions-nous, reste jusqu'à ce que maman vienne.

Le Dieu poursuivant sa carrière
Privait de sa douce lumière
Ses deux petits invocateurs.

Pendant ce temps le sansonnet s'était perché sur la planche de tête du lit, les poules affairées allaient et venaient passant par la *chatonnière*, finalement allaient se coucher, la chatte grise venait quelquefois alors et nous tenait compagnie.

Le soleil parti, l'ombre grise du crépuscule envahissait rapidement la chambre et déversait sur tout une indéfinissable tristesse mêlée d'un vague effroi. Jean-Marie appelait, maman, maman, et se prenait à pleurer. Je l'imitais bientôt. Alourdis par les larmes, nous nous jetions sur notre petit lit et ne tardions pas à nous endormir, jusqu'à huit ou neuf heures du soir.

Alors notre bonne mère arrivait toute courante, nous réveillait, nous débarbouillait, nous embrassait, nous consolait, nous dorlotait, nous partageait la pomme ou le morceau de fromage qu'elle avait gardé de son souper.

- Ne t'en va plus, ne t'en va plus lui disions-nous, ne va plus en journée, nous nous ennuyons trop ! Elle nous le promettait la pauvre femme pour ne pas nous affliger et nous nous couchions contents. Joie trompeuse, quand nous nous réveillions le lendemain matin vers huit heures, notre mère était partie depuis longtemps, son lit était fait et le grand bichon de soupe était dans les cendres. La longue journée commençait. J'étais toujours bien sage, je "crochetais" le "fourreau" (robe d'enfant) de mon petit frère, je mettais le mien et allais le faireagrafer chez une voisine ; puis je prenais le bichon dans les cendres, versais une partie du contenu dans une écuelle placée dans un trou du sol pour qu'elle ne tombât pas... Je nous armais tous deux d'une cuiller en bois et nous mangions écartant de la main les poules qui voulaient becqueter à même, et témoignaient de leur mécontentement par un bruyant caquetage.

Notre sansonnet mourut tout d'un coup et ce fut un grand chagrin.

Nous faillîmes être victimes d'un plus grand malheur. C'était je crois, au mois de septembre 1846, l'année de la grande inondation (17) que je me rappelle fort bien. Tout "sage" que j'étais, j'aimais à chercher dans les cendres des restes de charbons ardents. Un jour où j'en trouvai plusieurs, je soufflai dessus après avoir couvert de paille comme j'avais vu faire à ma mère ; la flamme se déployant tout à coup, lécha le bout de mon "fourreau" qui se mit à brûler lentement et sans flamme car il était en grosse filoselle, je courus dehors en criant. Nous étions absolument seuls, tout le monde était aux champs. Le hasard voulut que notre propriétaire Michalon qui labourait auprès revint justement en ce moment chercher un nouveau soc (reille, en patois) pour son araire. Il étouffa le feu entre ses mains, me gronda doucement et me fit promettre de ne plus jouer avec le feu.

Quand ma mère apprit cela le soir, elle s'écria qu'elle était trop malheureuse et que le bon Dieu ferait mieux de nous prendre tous quatre. Que faire pourtant ? Il fallait travailler ; le lendemain elle manqua sa journée, alla raconter la chose à la Toinette. Celle-ci qui était compatissante lui dit : Amenez vos enfants.

(17) Précieux se trouve à environ 7 km à l'ouest de la Loire dont les inondations étaient redoutées.

Mais c'était toute une affaire ; j'étais malade de me lever avant le jour, et de faire tout endormi et tout endolori deux kilomètres par le froid crépuscule matinal. Quant à ma mère elle devait porter mon frère la plus grande partie du chemin, elle n'en pouvait plus à l'arrivée. Il fallait aviser d'autre manière, elle chercha une maison au bourg et nous déménagâmes à la Toussaint.

JOURS MELES

Nous n'avions pas eu de camarades aux Marais, tous les enfants des voisins étant plus âgés que nous et travaillant déjà. Deux filles Richard étaient bonnes pour nous, mais étaient toujours aux champs. La fille de Michalon était de mon âge, mais c'était presque une demoiselle et daignait peu frayer avec nous.

A son sujet, je me rappelle un petit fait assez comique. Ma naïveté était sans égale, je prenais à la lettre tout ce qu'on me disait, ce qui me rendait souvent le jouet d'autrui.

Un dimanche d'août qu'on parlait de la fête patronale et des garçons qui feraient ce jour-là la cavalcade avec une fille en croupe, mon parrain me dit : Veux-tu faire la fête, toi aussi ?

- Je veux bien.

- Alors va demander à Michalon sa fille et son âne pour dimanche.

Tout battant neuf dans mon fourreau bleu, fier de mes sabots de cinq sous et d'un affreux chapeau plat de très gros feutre gris, je m'en fus chez Michalon et sans la moindre hésitation :

- Je viens vous demander pour dimanche votre fille et votre âne.

- Tu les auras, mon garçon, me dit le bon Michalon en me donnant un morceau de pain blanc doré d'une couche de beurre, ce qui me fut un grand régal ; et je crus pendant huit jours à la chose : on dut me dire que l'âne était malade.

Au bourg, nous logeâmes près de l'église ; notre maison était entre celle du propriétaire nommé Loth qui avait deux filles de notre âge et une charmante petite fille qui mourut bientôt.

Marie Chamouret la mère était une bien excellente femme, elle veilla sur nous et sa porte nous était toujours ouverte ; nous nous trouvâmes donc plus heureux.

J'avais six ans et quatre mois, mon petit frère quatre ans et huit mois, mais il était extraordinairement précoce et beaucoup plus éveillé que moi.

J'étais sa femme de ménage, il était mon chef de file ; nous nous levions quand il voulait ; nous allions jouer quand il voulait et comme il voulait. Jamais nous n'eûmes la plus petite brouille parce que je cédaï toujours, et nos jeux enfantins ne manquaient pas de charme.

Tout d'abord, grand bonheur pour nous, nous eûmes longtemps ma mère qui ne travaillait guère alors que trois jours par semaine ; mais en même temps on mangea du pain plus noir.

Cette année-là 1846-47 eut lieu ce que pendant tout mon jeune âge j'entendis appeler "le grand hiver". Puis la cherté suivit (18). Je me souviens encore de la qualification funèbre qu'eut pour moi ce mot "cherté" lorsque ma mère nous dit la situation fin décembre et nous recommanda d'être bien ménagers du pain. Nous étions trois alors, Jean étant revenu à Noël de sa seconde condition pour aller à l'école et apprendre son catéchisme : Les travaux s'étaient arrêtés, grande était la misère chez les pauvres du village.

(18) La mauvaise récolte de 1847 fut à l'origine d'une grave crise économique qui fut l'une des causes de la Révolution de 1848.

"Mes pauvres petits, nous dit ma mère, la cherté est venue, je ne sais quand elle finira ; ménageons bien le pain ; nous avons encore quelques boisseaux de seigle et notre provision de charbon pour l'hiver. Si je ne suis pas malade, nous en sortirons tout de même".

Nous fûmes très frappés de ces paroles et nous rêvâmes quelquefois de la "cherté" qui nous apparaissait comme un monstre dévorateur. En attendant, elle nous faisait manger du pain bien plus noir, et qui dans la soupe tombait au fond de l'écuelle ; il fallait aussi mastiquer doucement, autrement les débris pierreux craquaient douloureusement sous la dent.

Ma mère n'était pas la *seule veuve* mère de famille qui fût sans travail par suite de la rigueur des temps. La commune s'en émut et les sept ou huit femmes qui se trouvaient dans son cas furent embauchées comme elle à raison de dix sous par jour, non nourries, pour ramasser les pierres dans les champs qui longeaient les grands chemins et porter ces pierres, à pleins et lourds paniers, sur les dites routes. Les travailleuses partaient le matin avant le jour, par un froid sibérien. Elles emportaient un morceau de pain noir pour le goûter de midi et revenaient le soir à nuit close harassées et la figure couperosée par le froid.

Ma mère y tint cinq semaines, après lesquelles elle put à son grand contentement retourner en journée chez les fermières qui l'aimaient et notamment la Toinette de la Pommière. Puis enfin les beaux jours revinrent, Jean retourna en condition du mois d'avril à la Noël. Il avait un gage de 15 francs pour garder les moutons et aider les servantes.

De nouveau nous restâmes seuls avec Jean-Marie. Nous ne fûmes pas heureux, Jean n'était plus là pour imposer le respect aux autres gamins ; ils nous battaient sous prétexte que nous n'avions pas de père, nous interdisaient ordinairement de participer à leurs jeux si nous ne consentions à leur servir de souffre-douleur. Deux d'entre eux toutefois, Jean Parsonnier et Antoine Queraire qui étaient parmi les plus forts et les plus hardis, défendaient "les pauvres petits Malon" et rossaient d'importance nos persécuteurs. J'ai conservé pour ces premiers amis d'enfance qui vivent encore un souvenir affectueux qui ne s'éteindra qu'avec ma vie. Mais nos protecteurs étaient pauvres aussi ; ils durent à leur tour partir en condition et nous restâmes sans défense.

Aussi quelle joie toujours, quand notre mère arrivait le soir. Jean-Marie grimpait sur elle, moi je n'étais pas si habile ; nous nous disputions ses baisers qu'elle nous prodiguait en dépit des voisines qui appelaient cela des simagrées.

- Pourquoi n'avons-nous pas de père, nous ? dîmes-nous un jour à notre mère.

- Votre pauvre père est mort, priez pour lui la bonne Vierge. Il vous protègera de là-haut et bientôt vous serez grands. Quand vous serez grands vous ferez la fête, avec de beaux rubans à votre chapeau.

Nous discutâmes sur la longueur, la largeur et la couleur des rubans ; nous étions consolés ! Mais je remarquais très bien que ma mère écrasait furtivement sous sa main des larmes qui roulaient sur ses joues.

Nous avons vite pris parti de notre excommunication ; nous allions avec les fillettes qui nous aimaient à cause de notre douceur ; le plus souvent toutefois nous restions à la maison, chantonnant, jouant à dire la messe, nous contant des histoires. Tantôt c'était le bon Dieu ou la bonne Vierge qui allaient nous rendre notre père et nous apporter des dragées et des figues. Nous en avons goûté une fois et il ne nous semblait pas possible qu'il y eût quelque chose de meilleur au monde.

D'autres fois c'était un géant, *Jean de l'Ours*, dont nous avons entendu parler dans quelque conte de veillée, qui venait avec dix "tourtes" de pain noir dont une de pain blanc pour manger avec... "Quand maman viendra, ajoutions-nous avec conviction, nous lui dirons : Maman, ne va plus travailler, Jean de l'Ours apporte du pain". Il me souvient qu'une fois nous renchérissons à qui demanderait le plus de choses au petit bon Dieu de la croix du village.

- Il m'a promis du fromage.
- A moi une pomme.
- A moi des poires et des raisins.
- A moi du sucre et des figues.
- A moi un joli vêtement.
- A moi des boucles d'oreilles.
- A moi des billes.
- A moi que notre mère n'irait plus en journée.
- A moi qu'il nous rendrait notre père.

Là-dessus nous arrê tâmes et nous voyant seuls, nous allions pleurer sur notre solitude mais Jean-Marie prenant le dessus :

- Ne pleure donc pas grosse bête, nous devenons grands et nous ferons la fête, comme maman l'a dit.

D'autres fois nous étions tellement dominés par notre fièvre d'imagination, que souvent il nous semblait que "c'était vrai" ; et lorsque les premières ombres du crépuscule descendaient en nappes noires dans l'obscurité de la chambre à fenêtre unique et que notre exaltation tombait brusquement, c'était un chagrin lourd plein de fatigue qui nous prenait, jusqu'à ce que, à l'instar de nos poules qui montaient au perchoir situé dans la chambre, nous nous jetassions sur notre petit lit et nous nous endormissions profondément. C'est ordinairement dans cette position que nous trouvait notre mère, à son retour de sa journée. Elle nous réveillait, nous débarbouillait, nous caressait. Bientôt ragaillardis, nous lui racontions notre journée. Nous nous étions levés le matin quand le soleil avait illuminé la fenêtre, nous nous étions habillés, avions dit "notre prière" se composant du "notre père" et du "salut" et avions mangé une moitié du "bichon de soupe" que nous avions trouvé dans les cendres, puis nous avions joué, etc.

Quelquefois des voisines, trompées par les rapports mensongers de leurs enfants, venaient disant :

- Benoîte, tes enfants sont des polissons ; ils ont ravagé mon jardin, si tu ne veux pas les corriger, je le ferai moi.

Nous disions que c'était faux et nous disions la vérité.

- Laisse donc, Gasparde, répondait alors l'excellente mère, ne trouves-tu pas que mes pauvres enfants sont assez malheureux comme cela. Non, je ne les battrai pas et je te défends de le faire.

Puis elle nous recommandait d'être bien sages, de ne pas aller avec les autres, de ne pas aller à la rivière et de ne jamais pénétrer dans les jardins des autres, ce que nous observions fidèlement, en général.

Un jour nous l'égayâmes fort en lui disant que nous étions jolis. Voici comment notre conviction à cet égard s'était faite : de peur que son petit miroir fût cassé par nous, notre mère l'avait mis très haut sur le mur ; elle-même ne pouvait l'atteindre qu'avec une chaise. Nous ne nous étions jamais regardés à la glace bien que j'eusse alors plus de six ans : j'avais fait la remarque que Jean-Marie était bien plus joli que les Chamouret, les Queraire et autres et j'eus la curiosité de voir si j'étais également joli. Nous apportâmes du mur le pétrin servant aussi de table, nous mîmes une chaise dessus et atteignîmes le

miroir. Heureux et fiers de notre réussite, nous nous mirâmes longuement. Je me trouvais aussi joli que Jean-Marie, qui en convint, et nous l'apprîmes à notre mère qui se garda bien de nous contredire.

Une autre fois c'est un horrible malheur que nous eûmes à lui raconter. Les cabaretiers de l'endroit, qui étaient des vieillards, les Chazots gardaient un de leur petit-fils âgé de cinq à six ans dont les parents étaient en journée.

Un jour que le pauvre petit Louis jouait auprès de la grille grande allumée, le feu prit au mouchoir qu'il tenait, de là à son tablier et à sa robe. Il sortit sur la place en poussant des cris effroyables ; je le vois toujours étendant ses bras environnés de flammes. Nous courûmes appeler sa grand-mère qui lavait à la rivière cela prit cinq minutes ; quand nous revînmes le pauvre enfant se roulait dans d'épouvantables convulsions de douleur ; on l'inonde, c'était trop tard ; il expira le lendemain sans avoir cessé une minute d'horriblement souffrir.

Peu après, il nous arriva à nous une aventure moins tragique mais qui hâta peut-être la mort de mon petit frère et m'affligea pour la vie d'une infirmité, source pour moi de bien des maux. Nous payâmes cher l'unique désobéissance aux recommandations de notre mère.

Le plus jeune des Queraire, il avait six ans, nous dit : - Une bonne affaire ; le petit pommier de Lainé a des pommes, il nous est facile d'en avoir, venez seulement.

Très fiers de l'invitation et sans réfléchir nous acceptâmes. François Queraire monta sur l'arbre pour le secouer. A ce moment apparut le Lainé. C'était un ivrogne "qui ne désaoulait plus" et restait tant qu'il avait du vin de sa récolte couché dans sa grange. Il nous vit, prit un vieux fusil rouillé et nous coucha en joue en nous criant d'un petit monticule à vingt pas. "Ah ! brigands, je vais vous tuer, vous êtes morts". Queraire qui était très hardi dégringola en criant : "courons, courons ; nous sommes morts".

Nous courûmes de toutes nos jambes, suffoqués d'épouvante. Entrés chez nous, nous nous couchâmes sous la couette du lit de notre mère. Jean-Marie qui était très nerveux eut des convulsions horribles, ses grincements de dents, ses yeux vitreux, les soubresauts de son corps roidi me firent plus de peur encore, je fermai les yeux dans un épouvantement mortel.

La nature l'emporta. Jean-Marie revint un peu à lui et nous nous endormîmes dans les larmes en frissonnant toujours de frayeur.

Arrivée de ma mère à huit heures. Ne nous voyant pas, elle alla nous demander dans le village, personne ne nous avait vus, excepté une petite fille qui dit nous avoir vu rentrer effarés, courant et pleurant. La pauvre femme revint, appela. Je répondis finalement : "Nous sommes là ! Lainé veut nous tuer avec son fusil". Elle vint à nous, nous retira, nous caressa .- Qu'avez-vous mes pauvres petits ?

La lumière vacillante de la lampe romaine appelée crézier dans le pays, en rappelant Jean-Marie à la réalité, lui causa de nouvelles convulsions dont il revint plus tôt en lui passant avec une petite cuiller du sel entre les dents.

Moi, je voulus raconter à ma mère ce qui nous était arrivé. Je le fis, mais péniblement, avec hésitation, trouble et répétition ; en un mot avec tous les signes d'un bégaiement intermittent, qui ne m'a guère quitté et qui a fait depuis le tourment et l'obstacle capital de ma vie. Je m'étonne comment avec un si grave empêchement, j'ai pu me faire une telle place dans la vie. Combien elle aurait été plus éclatante si

j'avais pu me servir de tous mes moyens ! Mais la destinée en avait décidé autrement.

Ce que je viens de raconter se passait en octobre 1847. Mon frère aîné nous revint comme l'habitude à la Noël et nous entrâmes dans une année plus mouvementée et dont les événements agitèrent aussi nos petites existences.

LA REPUBLIQUE

J'ai un souvenir très précis de la proclamation de la République.

Le vieux garde-champêtre, appelé *gapon* parce qu'ancien douanier, vint sur la place, le dimanche au sortir de la messe. Il monta sur une pierre et là, coiffé de son chapeau à *ganse*, le sabre en bandoulière, la plaque luisante bien au beau milieu de sa poitrine, il battit le tambour quelques minutes, tira ensuite de sa poche et déploya une proclamation, une "patente" comme on disait encore dans le pays, et lut d'une voix cassée le récit des graves événements de Paris.

Le roi est exilé et la République est proclamée ; le peuple français est maître de lui-même ; voilà tout ce que je compris. Des femmes se signèrent avec effroi, les paysans causaient n'osant ni approuver ni désapprouver. Deux roulants déjà au courant de ce qui s'était passé crièrent : "Vive la République, vive Nonante trois"!(19) tandis que les plus hardis des autres se contentaient de crier : vive le Gouvernement ! En général on était inquiet.

Toutefois la confiance vint ; l'excellent Bonnet Viennet, ancien soldat de l'empire, pour qui la République était la chute des "carlistes" (20) et le retour prochain du *Neveu de l'Autre*(21) souffla l'enthousiasme et organisa rapidement une compagnie de garde nationale comprenant soixante-dix hommes dûment armés de fusils.

Un dimanche de mars on planta l'arbre de liberté, sorte de mâât tricolore surmonté d'une grossière peinture en bois représentant Louis-Napoléon Bonaparte (22). Ainsi l'avait ordonné la municipalité de Prétieux. Ce qui nous intéressait davantage, ce sont les divertissements qui suivirent. Le dimanche suivant deux pièces de vin furent mises en perce sur la place, et tous ceux qui avaient soif venaient boire à volonté, tandis qu'aux enfants on distribuait du pain blanc et du fromage ; nous bûmes aussi un demi-verre de vin et fort excités nous suivions les deux tambours qui allaient et venaient d'un bout à l'autre du village, suivis des ardents criant : vive la République. Nous faisons naturellement chorus. Jean-Marie avait mis son mouchoir au bout d'un bâton.

Le dimanche suivant, il y eut messe militaire. Le maire M. Dalicout, un assez mauvais personnage dont j'aurai à parler, l'adjoint Michalon et les conseillers municipaux ne sachant pas trop tous comment tout cela tournerait, suivirent les indications "du petit Bonnet" qui était hors de lui de contentement et mettait au service des pompes républicaines son activité fébrile et son influence très momentanée.

La messe eut donc lieu ; soixante gardes nationaux environ, le chapeau sur la tête et la bayonnette au bout du fusil y assistaient.

(19) "Vive quatre-vingt-treize !" : allusion à la République jacobine de 1793.

(20) B. Malon fait ici une erreur : les "carlistes" étaient les partisans du retour du Comte de Chambord ("Henri V"), petit-fils de Charles X alors que la Révolution de 1848 venait de renverser Louis-Philippe que les "carlistes" avaient considéré comme un usurpateur.

Les deux tambours voilés roulaient dans les moments solennels.

Tout cela était fort étrange pour tout le monde, à plus forte raison pour moi. De ma place, l'autel de la Vierge, je voyais comme pendu à la voûte au devant du maître-autel un Christ exsangue d'un navrant réalisme : sa maigre et blanche poitrine d'une maigreur navrante, les grandes taches rouges qui marquaient ses quatre membres, ses grands yeux mourants m'allaient au fond de l'âme ; il me semblait que je voyais ce grand crucifix pour la première fois, et, sainte naïveté de l'enfance, je priais la Vierge qui était là devant moi sur son petit autel, vêtue de soie et de brillants, de protéger son fils que toutes ces bayonnettes luisantes, et qui au commandement de Bonnet remuaient comme des arbres sous le vent, me paraissaient menacer. Bientôt une grande tristesse me prit.

Le curé monta en chaire, son air morne me frappa ; ce fut bien pis quand je l'entendis parler de "grands malheurs qui nous menaçaient", de "massacres" prochains à Paris, à Lyon, à Saint-Etienne (23). Apaisons Dieu, conclut-il, et il annonçait qu'on chanterait à l'issue de la messe, le *Parce domine* (24) pour que le Seigneur éloignât de nous ces jours de détresse et de menace.

Bonnet qui ne comprenait pas que cela était anti-républicain et carliste, fit présenter les armes au curé descendant de la chaire. Peu après les huit "grangers" et "habitants" (fermiers et propriétaires) quicomposaient le lutrin du village, entonnèrent dans un choeur rauque et discordant, mais plein d'une immense crainte, le sombre chant catholique.

Certes, je ne savais ce que signifiait ce *parce domine populo tuo*, que j'entendais pour la première fois retentir en accent d'une humilité si abandonnée et si navrante ; mais la tonalité lente, grave, sombre et désolée qui les accompagnait, que rendait plus saisissante encore, qu'enfunébrait pour ainsi dire la voix chevrotante de quelques vieillards, m'alla au fond de l'âme et me pénétra de terreur et de douleur. Le grand Christ me parut encore plus pâle et plus désolé dans son agonie. Je ne m'explique pas bien comment cela se fit, mais il devint pour moi la personification des souffrants que menaçaient les "grands malheurs" et les "massacres" épouvantables qu'avait prédits le curé. Il me sembla plus que jamais que c'était contre lui que luisaient dressées vers la voûte ces deux rangs de bayonnettes allant de la "table de communion" aux portes de l'église. Enfin, n'y tenant plus, j'éclatai en sanglots en disant qu'on allait tuer Jésus.

-
- (21) Louis-Napoléon Bonaparte, fils de Louis Bonaparte et neveu de Napoléon Ier. Celui-ci qui se considérait comme l'héritier dynastique de l'Empereur avait tenté - en vain - de soulever l'armée contre la Monarchie de Juillet, en 1836 à Strasbourg et en 1840 à Boulogne.
- (22) La confusion faite ici par les habitants de Précieux entre l'avènement de la République et le souhait du retour au pouvoir des Bonaparte est extrêmement intéressante : elle explique et préfigure l'élection triomphale de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République (déc. 1848) ; celui-ci fut porté à la magistrature suprême par un vote massif des Français, en particulier dans les campagnes.
- (23) Notations également capitales pour comprendre la Seconde République :
- l'attitude du clergé rural était souvent loin d'être favorable à la République alors que le Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, s'était publiquement réjoui de l'avènement de celle-ci.
- Dès les débuts de la République - avant même les tragiques journées de Juin - les habitants des campagnes sont effrayés par les rumeurs qui se répandent quant à de possibles troubles dans les grandes villes industrielles.

- "Tais-toi donc *simple*, me dit ma mère, interrompant le lent défilage de son chapelet. Il est le bon Dieu et c'est lui qui peut tout, prions-le pour nous.

Je ne fus pas trop convaincu ; en tout cas si elle changea l'objet, l'explosion de pitié que le *parce domine* avait fait jaillir du fond de mon être, ne pouvait être ainsi arrêtée. J'avais entendu le mot *peuple*, j'avais entendu lire "des papiers" où l'on parlait du dévouement de l'héroïsme et des souffrances du peuple ; ma mère interrogée par moi deux jours auparavant m'avait dit que le peuple "c'était nous et tous ceux qui étaient malheureux". C'est donc sur nous et sur tous les malheureux que je m'attendris alors et je continuais à pleurer d'un tel cœur que ma mère dut m'emmener chez nous en disant : Je ne sais ce qu'a cet enfant, il va être malade. Elle me fit boire un peu d'eau pour me remettre ; ce ne fut pas long car les railleries de Jean-Marie trop petit encore pour aller à la messe m'eurent vite fait taire.

Tel fut le premier écho des souffrances collectives en moi.

Je revins à des idées plus gaies. Depuis la République les "gros" étaient très fraternels pour les "petits", tous les dimanches soirs et souvent dans la semaine il y avait des bals populaires improvisés chez les riches de l'endroit, qui prêtaient leur salle et fournissaient un fifre ou un violon pour servir d'orchestre. On s'y divertissait fort à danser la bourrée et l'on ne se privait pas de boire, le vin ayant été à un moment vendu "chez l'habitant" à un sou le litre. M. Bret (25), futur préfet de la Loire et du Rhône, voire même futur sénateur impérial, avait un château à Prétieux (26). On y dansait aussi, l'orchestre étant composé d'un violon et d'un fifre, ce qui était un grand luxe ; on offrait du vin au milieu de la soirée et les enfants avaient chacun un gâteau d'un sou, aussi accourions-nous fort nombreux. Mais un dimanche d'été, tout changea. On déclara que les partageux avaient voulu mettre Paris à feu et à sang ; mais que l'armée et la garde nationale avait sauvé la France (27). Le petit groupe des rouges, commandé par Jean le Rouland et son ami Brulé était consterné. Tandis que les gros fermiers et les forts habitants étaient radieux et provocants, les affamés venaient d'être encore une fois vaincus dans les lamentables journées de juin.

Ce fut la fin de la joie et de la fraternité républicaines. Dans notre petit village plus de danses, plus de revues, plus de parades. Il est probable qu'il en fut de même un peu partout dans la campagne française.

Nous regrettâmes fort que le temps des réjouissances fût passé si vite et demandâmes plus d'une fois quand reviendrait la République. - Napoléon seul, concluait philosophiquement Bonnet Viennet, peut arranger tout ça. La France pensa malheureusement comme lui...

(24) "parce Domine" : "Epargne-nous Seigneur".

(25) Charles Wangel Bret (1791-1860), préfet, sénateur, maire de Précieux. Il avait épousé Jeanne Marie Armande Lachèze (1802-1892) dont le père avait été maire de Montbrison (où un boulevard porte son nom).

(26) Château aujourd'hui occupé par le Lycée d'enseignement professionnel agricole.

(27) Allusion aux Journées de juin 1848 : les ouvriers des Ateliers Nationaux, à l'annonce de la suppression de ces derniers, s'étaient soulevés : il avait fallu quatre jours à l'armée, à la garde nationale et à des renforts venus de province pour écraser dans le sang cette insurrection : 4 000 ouvriers furent tués (dont beaucoup exécutés sommairement), un millier de soldats périrent dans les combats. Les Journées de Juin furent une véritable guerre civile dans Paris.

LA MORT DE JEAN-MARIE

Les récits de mon enfance sont monotones et tristes, comme au mois d'août après la moisson ces plats et interminables champs d'étroubles (28) de mon pays qu'animent seulement les rares cris de la caille ou de l'alouette courant dans les sillons. A la vesprée la campagne s'anime un peu grâce au *cri-cri* argentin du criquet au moment où, à moitié hors de son trou chauffé par le soleil couchant, et à l'ombre de hautes herbes dont les feuilles sont bleuies par la sécheresse, le joyeux insecte célèbre la vie. Mais souvent, hélas ! l'insoucieux cri-cri expire dans le bec d'un oiseau insectivore, car tout est meurtre et entredévoirement dans la nature et chaque vie est fille de mille morts. Je n'en étais pas encore à cette conception de la réalité à la fin de l'été 1848. Je n'avais pas encore été meurtri par les duretés de la vie.

Si nous étions seuls, Jean-Marie et moi, nous nous plaisions fort à nos petits jeux à éternels babillages ; si nous étions mal nourris, nous ne concevions guère qu'on pût l'être mieux et nous ne connaissions pas ce tourment cuisant de notre mère, la crainte du lendemain. Même notre imagination nous disait des jours de joie et de gloire pour "quand nous serions grands".

Nous eûmes en outre un grand bonheur cette année-là. Nous fûmes tous trois habillés de neuf et portâmes pour la première fois, Jean-Marie et moi, des pantalons comme des hommes. Certes il n'aurait pas fallu nous dire que la pauvre futaine grise dont se composait notre vêtement n'était pas ce qu'il y avait de plus beau sur la terre. Le jour d'ailleurs où furent étrennés nos nouveaux "habits" fut pour nous un jour de fête. C'était la mi-août, jour de fête *balladoire* à Saint-Romain-le Puy. Là demeurait notre oncle Delorme et notre tante Jeanne. Ils avaient envoyé notre cousin Antoine, qui avait alors 12 ans, et notre cousine Benoîte, qui en avait 8, nous inviter. Ma mère accepta et je nous vois encore partir dès le matin à 7 heures par un beau soleil, pour faire les quatre kilomètres qui séparaient Prétieux de Saint-Romain. Il fallut, pour Jean-Marie et moi qui n'étions pas habitués à marcher, se reposer plus d'une fois et nous n'arrivâmes guère que vers neuf heures. Saint-Romain fut trouvé par nous bien plus joli que Prétieux. Et quelle bombe ! on mangea un gigot au four dans un plat avec des pommes de terre et du pâté de fête. Rien au monde ne m'a jamais paru si bon. Il y eut aussi des divertissements. On alla voir danser, on monta sur le pic couvert de vignes qui domine le village et que rendent pittoresque les ruines d'une ancienne église dont il est couronné. Puis nous eûmes des pêches et des raisins et nous nous amusâmes fort avec nos cousins et cousine. Bref, au retour nous étions brisés de fatigues mais heureux et ayant de quoi faire travailler nos jeunes têtes, quand, du seuil de notre maison nous verrions encore le pic de Saint-Romain. Ce pic, qui autrefois nous paraissait si loin et si inaccessible, maintenant nous l'avions gravi, nous l'avions tenu sous nos pieds conquérants.

- Nous l'avons fait tout de même, disait Jean-Marie.

Trois semaines après nouvelle fête, c'était la fête balladoire de Prétieux dite *la septembre*. Nos parents de Saint-Romain vinrent et c'est chez nous qu'ils eurent du mouton cuit au four, du pâté de fête et du vin. C'était si bon cela, le pâté surtout, qu'il ne me paraissait pas possible qu'il y eût des êtres assez fortunés pour manger ainsi tous les jours. Notre mère nous donna trois sous pour gagner "à la bougie" des bonshommes en sucre. Sans compter que la musique de la fête, composée d'un tambour et de deux clairons, nous transportait. Que beau aussi

(28) mot du patois forézien : étrouble, chaume (Malon écrit : étouble).

était le spectacle des festoyeurs passant à cheval une jeune fille en croupe et le chapeau entouré de longs rubans rouge et bleu qui ondoyaient au vent. C'était beau surtout lorsque l'après-midi on allait "courir la livrée" sous la direction de la municipalité. Le maire et l'adjoint marchaient en tête du cortège immédiatement après la musique. Arrivés au champ de course, tout le monde mettait pied à terre, les meilleurs cavaliers du village montaient les chevaux susceptibles de les emporter, car l'émulation était grande. L'arrivée bon premier était un grand honneur non seulement pour le fermier propriétaire de la jument mais encore pour le "garçon" auquel il l'avait prêtée. Il y avait quatre prix consistant ordinairement en un beau foulard en soie, le second en un beau ruban, le troisième en une ceinture en laine de couleur voyante ; le dernier gagnant avait pour lui le drapeau de la fête.

Voilà bien des divertissements pour de petits solitaires comme nous, sans compter les danses qui duraient presque toute la nuit du dimanche au lundi et que nous regardions assis sur une pierre. Mais tout a une fin et force fut de reprendre notre vie ordinaire, avec cette aggravation qu'il me fallut aller à l'école, Jean-Marie pouvant se garder seul, avec ses cinq ans et demi.

L'instituteur, qui était maladif et qui devait mourir quelques mois plus tard, était exceptionnellement sévère. Pour la moindre distraction, c'était des coups de règle sur les doigts et la mise en pénitence. Aussi n'osai-je remuer la tête et ne pensai-je pas d'abord que je pourrais rester ; en attendant, j'étais sage "comme une image" ; je n'eus aucune des punitions qui tombaient dru comme grêle. Pour cela je n'en étais guère plus heureux. Nous étions entassés une cinquantaine, filles et garçons, je n'en pouvais d'abord supporter l'air lourd et empesté et j'avais d'horribles démangeaisons de remuer. Pourtant il fallut me faire à ce nouveau genre de vie. J'y fus aidé par ce fait que j'étais le meilleur "apprenant" de la classe. En trois mois, je passai tous les "tableaux" et je pus à la maison lisoter dans un vieux livre d'heures tout déchiré, le seul livre qu'il y eût chez nous.

J'en étais là lorsque la maladie aggravée de l'instituteur fit suspendre les classes et me permit de rester de nouveau à la maison à la grande joie de Jean-Marie.

Peu après mon frère Jean revint de condition, il resta quatre mois à la maison pour apprendre son catéchisme et faire sa première communion, qu'il fit en effet cette année-là. Il repartit immédiatement. Maintenant il devait avoir à y rester d'un bout de l'année à l'autre ; une plus dure vie commençait pour lui.

Nous étions de nouveau seuls Jean-Marie et moi. J'allais encore l'être davantage, hélas !

Mon petit frère avait toute ma sensibilité, et de plus un esprit très vif et un bon sens précoce. Dans tel cas où j'avais été bêtement crédule, il avait montré l'esprit critique d'un enfant bien au-dessus de son âge. Il était aussi bien plus expansif et bien plus "en dehors" que moi ; bref je paraissais nigaud à côté de lui et entre nous c'était toujours lui qui décidait. Aussi était-il le Benjamin de notre mère, qui pourtant nous aimait bien tous.

Un samedi du mois d'avril, il refusa le matin et à midi de manger la soupe et le pain noir, notre unique et éternelle nourriture. Il fit des efforts pour jouer mais y renonça et se prit à réclamer maman. "Elle viendra ce soir, en attendant viens nous promener sur la place", lui dis-je. Il me suivit grelottant, car une bise froide soufflait, transperçait de part en part la mince futaine qui nous couvrait. Arrivé sur la place il vit un homme maniant un fusil sur le seuil de l'auberge. Saisi de crainte et se rappelant l'ivrogne Lainé, il refusa d'avancer et s'en

retourna en me disant de revenir aussi. Je n'en fis rien - c'est là mon seul remords à son sujet - et j'allais jouer un peu plus loin une demie heure environ. Quand je revins il s'était blotti au coin de l'être froid et désert, la tête sur les genoux il pleurait silencieusement.

Je voulus le consoler ; il pleura plus fort avec des intonations si plaintives que j'en fus ému au-delà de toute expression. Je ne sus que l'appuyer sur moi et pleurer avec lui. Cela dura longtemps. Lorsqu'à huit heures arriva ma mère, elle nous trouva assoupis le visage inondé de larmes. Elle nous apportait deux pommes et un morceau de fromage, son souper qu'elle avait gardé, se contentant de manger un morceau de pain chemin faisant pour arriver plus vite.

Je pris volontiers ma pomme et ma part de fromage ; mais Jean-Marie refusa net. Maman, maman s'écria-t-il d'une voix coupée par les sanglots, ne t'en va plus ou bien tu nous trouveras morts un soir. Emporté moi-même par son chagrin, je jetai ma pomme à moitié mangée et suppliai aussi notre mère de ne plus nous laisser.

Oh ! le bouleversement que produisirent en moi quinze ans plus tard ces vers de Victor Hugo :

*Tu nous trouveras morts près de la lampe éteinte
Alors que diras-tu quand tu t'éveilleras
Tes enfants à leur tour seront sourds à ta plainte
Et pour les ranimer en invoquant ta sainte
Il faudra bien longtemps les serrer dans tes bras.*

Tant il est vrai que quelquefois le génie pénètre d'un coup d'aile dans les plus poignantes réalités de la vie humaine !

Notre mère eut un éclat de désespoir : Mon Dieu, mon Dieu, je suis trop malheureuse ! Faites-moi mourir avec mes pauvres enfants. Puis se ravisant : Non, mon petit, non mes enfants, je ne vous quitterai plus. Toute la nuit mon frère fut tourmenté par les convulsions et le délire. Le matin dans un moment d'étrange lucidité il me dit : - Vois-tu je vais mourir : je te donne mon coffre et mon escabeau.

L'hiver précédent, dans nos longues heures de babillages, nous avions ainsi partagé le mobilier : notre mère avait le lit et le pétrin, plus deux chaises ; moi le dressoir, plus le grand escabeau ; Jean-Marie le coffre, plus le petit escabeau. Il me légua donc, le pauvre petit, tout ce qu'il croyait à lui et il ajouta : - Ne pleure pas, va.

Ce furent ses dernières paroles ; il tomba peu après dans une agonie douloureuse. Une vieille dévote, prise de pitié, ramassa sou par sou dans 28 maisons, 28 sous, pour faire dire à son intention une "messe de délivrance", les messes ainsi récoltées étant, disait-on, plus efficaces.

La délivrance vint avant la messe qui devait être dite le lundi prochain. Jean-Marie mourut vers six heures du soir. Pendant tout le jour, j'étais resté courbé sur mon lit la figure dans la couverture pour étouffer mes sanglots, je m'abandonnais à la plus complète douleur, voulant mourir avec le cher compagnon de mes jeunes années. Lorsque je vis qu'il était mort, qu'on m'eut pris pour mettre un baiser sur son front déjà glacé et qu'on recouvrit après, lorsque surtout j'entendis sonner le glas, cette plainte funèbre de l'airain sur une vie humaine disparue, je faillis devenir fou de douleur, je courus dehors me heurtant au mur en désespéré ; ma pauvre mère accablée par ce nouveau coup, sans pensée, restait anéantie auprès du lit mortuaire qu'éclairait la lueur blafarde d'une veilleuse.

Une voisine compatissante, l'excellente mère des jeunes Chamouret, me prit, m'emmena chez elle, me dit, pieux mensonge, que la cloche ferait revenir Jean-Marie. Ne pouvant me faire manger, elle me mit au lit et

j'étais tellement détendu, tellement épuisé par le chagrin, que je m'endormis profondément.

A peine levé, j'entendis de nouveau retentir le glas de terreur qui me perçait l'âme. Dès lors trompant la surveillance de la bonne Marie Chamouret, je retournai chez nous.

La maison était pleine de monde, une dizaine de jeunes filles de l'école étaient là. Je n'osais m'approcher du petit corps couvert d'un suaire et auprès duquel brûlait un petit cierge.

Je me jetai à genoux près du lit comme la veille et me livrai à mon désespoir ; personne ne fit attention à moi. J'en fus profondément affecté. C'était pourtant moi le plus malheureux, pensai-je, avec toute l'insistance d'une pensée fixe.

Je faillis m'évanouir, quand avant la mise en bière j'embrassai le cher compagnon de mon enfance, et je ne me souviens pas du reste, bien que, paraît-il, j'aie assisté à l'enterrement.

Le mardi ma mère resta ; mais le mercredi elle dut repartir en journée. Je restai tristement enfermé, accablé de mon deuil, en danger de mourir de chagrin et à peine en état de reconnaître les bons soins de Marie Chamouret, qui non seulement venait me voir et m'attirait, mais encore recommandait à toute heure à ses deux enfants de jouer avec moi.

La maladie me vint en aide. Un jour on dut aller chercher ma mère à midi, elle me trouva en proie à une fièvre violente, mais assez résigné. J'avais entendu les voisines dire autour de mon lit : - Cette pauvre Benoîte n'élèvera aucun de ses enfants. Si au moins ces pauvres petits étaient morts il y a quatre ans, elle aurait eu moins à trimer et moins souffert, la pauvre créature.

Cependant je me rétablis vite, laissant avec la maladie une partie de mon affliction. Je me repris à vivre ; j'étais destiné à gagner le repos éternel non pas par une agonie de vingt-quatre heures comme Jean-Marie, mais par une vie tourmentée de souffrance et de combats et plus remplie que toutes celles qui se déroulaient autour de moi.

MA PREMIERE CONDITION

Ici commence pour mon enfance une nouvelle phase, phase de travail et de fatigue, qu'interrompra seulement une année heureuse. Plus de babilages charmants comme au temps de Jean-Marie, plus même de ces rêveries, si délicieusement caressées par mon imagination enfantine : je n'aurai plus le temps ; il faudra travailler, et souvent je serai accablé par la disproportion de la tâche à mes forces.

La mobilité des impressions de l'enfance aidant, je conservai un tendre et pieux souvenir de mon jeune frère mais je me fis à l'idée de sa perte et m'en consolai tout doucement dans la pensée qu'"il était plus heureux que moi" comme disait ma mère.

Plus heureux oui, surtout quand au temps de la moisson, il me fallait suivre ma mère qui était glaneuse à la Pommière. Pour cela nous devions être levés à trois heures du matin, pour arriver à la ferme à quatre heures moins le quart. Que ces réveils étaient pénibles ! une fois à la ferme je n'étais pas trop mal, j'accompagnais le gardeur d'oies et n'avais presque rien à faire et je me réjouissais d'une meilleure nourriture. Le matin à sept heures j'avais une bonne tartine de beurre puis du fromage, à midi je mangeais avec les servantes et nous avions la soupe, du riz, de la salade et du fromage, à quatre heures une demi-écuellée de lait avec du pain, le soir repas analogue à celui de midi. Il est vrai que le pain était très noir et très mauvais, fait d'un mélange de blé et d'orge non criblés et adultéré de toutes sortes de

mauvaises graines, notamment de nielle, qui rendaient le pain très amer, et de résidus pierreux qui agaçaient désagréablement les dents. Mais le "fricot" auquel j'étais si peu habitué et qui me paraissait si bon compensait au delà pour moi cette mauvaise qualité du pain.

Je ne pensais pas à tout cela quand nous revenions à 9 heures du soir. C'était pour moi un supplice et je dormais en marchant.

Ayant ainsi fait mon apprentissage, prouvé que je pouvais me lever matin et rester seul dans les champs avec une "volée" de dindes ou d'oies, et d'ailleurs ayant déjà huit ans, je fus déclaré apte au travail. Si bien que ma mère, après avoir pris mon avis naturellement affirmatif, me loua fin juillet au fermier de la Gare aux boeufs, nommé Blanc, grand vantard mais excellent homme.

Ma première "condition" fut heureuse. Pour être moins bonne que son mari, Mme Blanc n'en avait pas moins des qualités de bienfaisance ; elle me traita fort bien, me lavant, me peignant elle-même et d'ailleurs fort satisfaite de ma docilité et de mon activité.

On m'avait loué pour garder les dindons, mais ce fut le lot du fils des fermiers, un peu plus jeune que moi, et je fus déclaré gardeur de porcs. J'en avais dix-huit gros et petits ce n'était pas une mince affaire, deux truies étaient plus hautes que moi. Une bergère de treize ou quatorze ans, petite et bossue, appelée Marie, fut chargée de m'apprendre le métier pendant quelques jours. Nous gardâmes ensemble les porcs et les moutons dans les étouffes s'étendant des deux côtés d'un mamelon ombragé de noyers. Du haut de la *Côte-des-Noyers* on jouissait d'une vue magnifique qui m'impressionna fort agréablement. Au nord, au sud et à l'est s'étendait au loin la plaine du Forez sillonnée par des rubans d'aulnes qui bordent les petites rivières de divers villages, parsemée çà et là de bourgs, de hameaux ou de fermes, et plaquée de reflets blancs et brillants au soleil que formaient de nombreux étangs aux voisinages malsains.

Sur le panorama du sud se détachait le pic de Saint-Romain, avant-garde des monticules, monts et montagnes qui s'échelonnaient derrière lui, jusque sur les plateaux de Saint-Bonnet-le-Château (29).

Au nord, le double mont solitaire de Saint-Martin d'Uzore, au pied duquel coule le Lignon illustré par le chantre d'Astrée (30). A l'est, au delà de quatre ou cinq villages, apparaissait comme un immense bloc de pierre le château de Montrond ; au delà, un charmant et lumineux échelonnement de montagnes de Bellegarde à Iseron (dans le Rhône) et appelée *Montagnes du matin*. *Les Montagnes du soir* à l'ouest, plus importantes et plus sombres, avaient pour avant-garde un entassement de maisons qu'on appelait communément *la ville* et que Marie me dit s'appeler Montbrison.

Tout cela était fort beau pour moi. Et je m'écriai transporté :
- Que le monde est grand !

- Pauvre petit ! me dit Marie, tu crois que c'est là le monde. Après ces montagnes il y a d'autres plaines, d'autres montagnes, on trouve Lyon, Paris. La France est cent fois plus grande que la "plaine" du Forez, et puis il y a d'autres puissances plus grandes, puis la mer plus grande encore ; on y va sur des grands bateaux.

- Est-ce possible m'écriai-je ? Quand je serai grand, j'irai partout.

- Pauvre petit ! quand tu seras grand, tu mangeras de la "vache enragée" comme les autres.

(29) Le texte de la Revue Socialiste porte Saint-Rounette-château (sic) : il s'agit évidemment de Saint-Bonnet-le-Château.

(30) Honoré d'Urfé place sur le Mont d'Uzore plusieurs scènes de l'Astrée.

Pendant que la bonne Marie philosophait ainsi avec moi, le chien Labrie la fixait dans les yeux attendant un signal pour courir à la "virée" du troupeau. Labrie devait être mon auxiliaire, ce que lui expliquait Marie, et c'était moi qui lui jetait la bouchée de pain d'usage quand il venait de faire une virée. Labrie m'aima de suite et voulut faire de moi son compagnon de jeux, ce à quoi naturellement je me prêtais. Mais Labrie, qui avait de la dignité, refusa péremptoirement d'obéir à un enfant comme moi. Quand je le commandais, il se mettait en arrêt les deux pattes de devant étendues, le museau allongé sur les pattes, les oreilles levées, la queue en mouvement, les yeux brillants de joie et de malice, puis il bondissait, venait sur moi, se dressait, appliquait ses pattes sur ma poitrine, me léchait le visage et partait comme un trait en tournoyant, m'invitant à jouer à cache-cache. C'était fort gentil mais cela ne faisait pas mon affaire, car il me fallait courir à travers les étoumbles avec mes gros sabots, embarrassé par les ronces rampantes qui non seulement me déchiraient jusqu'au sang le cou de pied, les chevilles et le bas des jambes mais encore me faisaient tomber, je me relevais meurtri et penaud, me retenant de pleurer. Labrie m'avait suivi et il lui prenait fantaisie alors de courir sus au troupeau et de le faire retourner comme il convenait.

Mon apprentissage était terminé, j'allai seul à la *Côte-des-Noyers* pendant que Marie était retournée à ses vaches.

Je ne m'en tirai pas trop mal tant que dura la sécheresse ; mais quand il plut ce fut une autre misère. La *Côte-des-Noyers* était composée de terre argileuse et noire que, dans le pays, on appelle *fromentale*, quand cette terre est humide elle s'attache aux sabots en grosse quantité, pour les grandes personnes même le marcher est alors difficile ; pour moi il était impossible ou, pour mieux dire, je devais prendre mes sabots à la main, les laisser là et courir nu-pieds sur les étoumbles, les ronces et les chardons, mes pieds n'étaient qu'égratignures. Le terrible était quand une épine me piquait la plante des pieds, il me fallait souffrir jusqu'à la fin de la demi-journée et alors venir en boitant auprès de Marie qui me retirait très habilement l'épine avec une épingle. Il fut convenu que, quand il pleuvrait, Marie irait à la Côte et que je garderais les vaches à sa place.

Ainsi tout alla bien.

Un autre bonheur m'advint : la grand'servante de la ferme étant partie vers les premiers jours d'octobre, on prit ma mère pour la remplacer et je fus ainsi près d'elle le matin, le midi et le soir, ce qui me fut bien doux. Tout le monde d'ailleurs était bon pour moi à Gare aux boeufs, les valets ne me firent aucune misère et le bouvier avec lequel je couchais dans un des deux lits de l'étable me parlait fort doucement.

Les mois d'octobre et de novembre passèrent rapidement, le jour aux champs, le soir près de l'âtre, écoutant les récits des grandes personnes et aimé de tout le monde. L'engagement de ma mère finissait au mois de décembre, il fut décidé qu'on me ferait grâce de trois semaines et que je partirais avec elle. Nous prîmes congé un dimanche ; ma mère reçut quatre pièces de 5 francs et de la monnaie ; moi je n'en pouvais croire mes yeux, lorsque Mme Blanc me donna une grosse pièce de 5 francs et une pièce de vingt sous.

- Prends-les, c'est toi qui les a gagnés. Je les mis fièrement dans la poche de mon gilet, les touchant à toute minute et je trottais gaiement vers Prétieux en assourdissant ma mère de mon bavardage. Elle était de bonne humeur aussi car nous étions sortis de la noire misère. Elle avait glané à la Pommière vingt-deux boisseaux de froment qu'elle avait vendus quarante-six francs ; bref son loyer de trente-cinq francs payé, il lui restait cette année-là cinquante francs vaillant, le bois et le charbon de l'hiver.

Nous allâmes habiter dans une petite chambre enfouie dans une ruelle où l'on montait par un escalier délabré ; nous payions vingt-huit francs de loyer.

Dans cette pauvre petite chambre se sont passés les jours les plus heureux de ma vie.

IMPRESSIONS DOUCES

Ce sont les souffrances qui donnent matière à récit, le bonheur n'a pas d'histoire ; aussi n'aurai-je que peu à dire de cette année 1850 qui me fut si douce.

J'allais à l'école où j'apprenais "ce que je voulais", bien que gêné un peu par mon embarras de parole qui me prenait par intermittences et me faisait railler.

Quelles belles journées ! Je me levais le matin à 6 h 1/2, faisais ma prière, mangeais un morceau de pain de ménage presque blanc avec un peu de fromage, je jouais avec une nouvelle chatte grise qu'on nous avait donnée, puis vers 7 heures j'allais à la recherche de camarades pour jouer aux billes en attendant la classe. Nouveau jeu après la classe, jusqu'à la nuit tombée ; alors j'allais m'asseoir au pied de l'escalier, attendant ma mère qui ne tardait pas à arriver.

Un temps vint cependant où je jouai moins. J'aimais beaucoup à lire et comme je n'avais sous la main que des livres de piété, je devins naturellement fort pieux, priant beaucoup et m'imposant parfois de ne pas aller jouer par esprit de mortification.

Parmi ces livres qu'on m'avait prêtés était un *Pensez-y-bien*, livre abominable qui ne parlait que des tourments éternels de l'enfer. Je finis par en être obsédé et il m'arriva souvent de pleurer amèrement sur le sort épouvantable des malheureux damnés. Puis une idée fixe me vint que mon père qui n'avait pas eu le temps de se confesser était damné. Dans cette triste conviction, je passais une partie des nuits à prier pour lui, me reprochant le matin d'avoir cédé au sommeil. Ce fut bien pis quand je lus un jour dans l'abominable livre que les prières qu'on faisait pour les damnés ne servaient qu'à les faire souffrir davantage. Cela me parut trop fort, j'en réferai à ma mère qui me répondit que Dieu était trop bon pour qu'il en fût ainsi, et de ne pas me casser la tête de toutes ces choses.

- Mais c'est imprimé dans les livres, disais-je. Et je ne fus qu'à demi calmé. Il me fallut une partie de billes pour me rasséréner.

Tout cela me donna une forte tendance au mysticisme et j'en arrivai un jour à une véritable hallucination qui, par un étrange concours de circonstances, eut un sens.

Je raconte sans expliquer, obligé d'en croire mes fidèles souvenirs plutôt que ma raison.

Une nuit je me réveillai en sursaut. - Maman, maman, voyez cette boule blanche qui vient sur moi je veux la prendre et je ne peux pas.

J'avais eu l'exacte perception d'une ronde forme blanche, d'un blanc de neige dans la nuit, venant sur moi.

Ma mère me calma, je me rendormis et le jour suivant on n'y pensait guère, quand dans l'après-midi on vint nous annoncer que le frère de mon père avait été tué par de mauvais garnements la nuit précédente en retournant de Sury-le-Comtal à Lucenol.

Ma mère en conclut que c'était l'âme de mon oncle qui était venue demander les prières de l'innocence. Je me gardai d'en douter. Le fait suivant que je vais raconter me lança plus avant encore dans les voies

du mysticisme. Ici encore je me contente de raconter sans expliquer, garantissant seulement la véracité du fait. C'était un dimanche de printemps. Ma mère se leva vers 6 heures, s'habilla lentement, alluma la grille, fit sa prière et se mit à balayer et à nettoyer soigneusement comme elle faisait chaque dimanche pour enlever toute la poussière de la semaine. Vers 7 heures, m'étant réveillé, je remarquai qu'elle s'arrêtait parfois pour écraser une larme.

Ma vie solitaire, les petits et les grands malheurs qui m'avaient déjà frappé avaient singulièrement avivé encore ma sensibilité native. En voyant ma mère pleurer je fus pris d'une irrésistible tristesse mêlée d'attendrissement et bientôt je me pris à pleurer doucement.

Ma mère m'entendit.

- Pourquoi pleures-tu, mon enfant, me dit-elle en s'essuyant vivement les yeux.

- C'est de vous voir pleurer, maman. Qu'avez-vous, que vous ont-ils fait ?

- Ce n'est rien, mon enfant, lève-toi.

Je me levai, obéissant toujours et je fis ma prière avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire. Après quoi, allant à ma mère et l'entourant de mes deux bras :

- Mère, mère, lui dis-je, pourquoi pleurez-vous ?

- Ne t'afflige pas, mon fils, ce n'est rien, ce n'est qu'un rêve.

J'insistai pour connaître ce rêve, elle m'avait tant parlé de rêves : j'en avais déjà tant moi-même de très impressionnants, qu'ils faisaient partie de ma vie morale et y jouaient un certain rôle.

Ma mère me raconta qu'elle avait rêvé que j'étais guillotiné pour avoir fait la révolution et qu'elle avait remarqué au pied de l'échafaud une bohémienne qui autrefois lui avait dit des choses extraordinaires. - Il y a de cela vingt-deux ans, dit-elle, j'avais seize ans, j'étais vachère. Nous avions nos bêtes aux champs avec les autres vachères du hameau de Marcilleux et nous causions en filant lorsque nous vîmes venir à nous une femme bronzée, la tête ceinte d'un foulard jaunâtre et menant deux enfants de cinq à sept ans "qui avaient faim". Elle passait timidement, je l'appelai. Elle nous raconta sa misère, qu'elle n'avait plus de mari, qu'on la chassait de partout parce qu'on la prenait pour une sorcière, ce qui n'était pas vrai, bien qu'elle sût beaucoup de choses que nous ne comprenions pas.

Prise de pitié je lui donnai mon goûter de pain noir avec du fromage et les autres firent comme moi. La mère et les enfants mangèrent à leur faim et purent emporter un bon reste pour un repas encore.

- Puisque vous êtes si bonnes, nous dit-elle, je vais vous dire "la bonne aventure", montrez vos mains. Elle parla à mes compagnes de mariage, d'enfants, et quand ce fut mon tour : "O vous, venez, me dit-elle, j'ai plus que cela à vous dire".

Nous nous assîmes à quelques pas sur le revers d'un fossé et voici ses paroles :

"- Vous êtes plus que vous ne croyez, vous avez bien à souffrir mais vous aurez une vieillesse tranquille, vous vous marierez deux fois et vous élèverez trois enfants.

Le premier vous sera le plus utile, le second sera votre orgueil et votre tourment. Je le vois loin, loin, hors de votre monde, il sera de ceux dont on parle mais il est dans les révolutions et je vois un échafaud. Prenez garde à lui".

Je n'avais plus guère pensé à cette aventure, me dit ma mère, mais cette nuit j'ai revue la bohémienne en rêve, tu étais grand, tu avais fait la révolution, on te conduisait à l'échafaud et la bohémienne te montrait du doigt.

Ce n'est pourtant qu'un rêve, reprit-elle après un silence plein de pensées ; mais promets-moi de ne pas aller ni à Saint-Etienne, ni à Lyon, ni à Paris pour faire les révolutions.

- Oh sois tranquille, lui dis-je, je n'irai pas faire de révolution, je suis chrétien, je veux être martyr.

- Ne sois pas martyr non plus, ce n'est pas nécessaire. Tu resteras paysan comme nous. Oh ! d'ailleurs, laissons ça. Elle n'a pas dit vrai, je ne me suis mariée qu'une fois et je n'élève que deux enfants, puisque mon pauvre Jean-Marie est mort.

Nous nous remîmes à pleurer Jean-Marie pendant un moment. Puis je jouai avec la chatte, nous mangeâmes la soupe et allâmes à la messe le coeur un peu gros. Chez moi la tristesse n'était pas sans un certain charme, je m'étais mis dans la tête d'être martyr, je voulais croire à la prédiction et je me jurai solennellement de toujours défendre la religion chrétienne et de mourir pour sa défense. Serment d'enfant, sublime dans son intention, et que je ne me repens pas d'avoir violé.

* *
*

Mon heureuse année de 1850 me fournit peu de souvenirs précis, je me souviens des longues journées du jeudi que je passais en grande partie dans la maison, à lire les Evangiles et quelques livres de piété : je n'avais que cela. Abstraction faite du sujet, j'éprouvais un charme singulier à la lecture ; on peut juger d'ailleurs à quel point cet unique aliment intellectuel dut fortifier ma ferveur religieuse. J'aimais cependant le jeu et j'y courais quelquefois, mais moins qu'à mes livres que je lisais et relisais, et notamment ma *Vie des saints* qui a été la consolation de mon adolescence. J'étais souvent dérangé dans ma lecture par la chatte grise qui venait se faire caresser et frotter sa tête contre ma figure, ce que j'aimais bien aussi. Quand ma mère n'allait pas en journée, elle me conduisait quelquefois chez un vieux paysan de 86 ans, nommé Job (31), constamment alité, ancien mauvais sujet, pour le moment gardé par une femme relativement jeune et qui était une grande paresseuse, comme d'ailleurs le vieux Job. J'aimais beaucoup à être chez eux et j'y allais souvent.

Ils avaient quelques livres dans un coin, j'en pris un au hasard relié à bordure jaune, c'était le testament du curé Meslier (32). Lis, me dit le vieux Job, tu verras que ton curé te trompe quand il te dit que d'un pain à cacheter il fait un Dieu. Faire un Dieu ! lui qui ne peut pas faire une mouche, un Dieu qu'on mange !

Je m'imaginai que le vieux Job plaisantait et j'ouvris le livre avec une sérénité parfaite, je lus plusieurs passages. Ma pensée ne put pas se plier à une contradiction si violente, si imprévue, si complète. - Non, je ne peux pas lire, dis-je en jetant le livre, ça me fait mal.

- Et dire que tu penseras comme cela quand tu seras grand, car tu n'es pas du troupeau des imbéciles.

- Pour cesser d'être chrétien, jamais !... j'aimerais mieux mourir dans les tourments, répondis-je en revevant aux idées de martyre que j'avais puisées dans ma *Vie des saints*.

(31) Jean-Baptiste Job est décédé au bourg de Précieux, à l'âge de 92 ans, le 23 janvier 1855. Il était l'époux d'Antoinette Toully.

(32) Jean Meslier, curé d'Etrépigny : la publication posthume de son Journal par Voltaire fit scandale. Il expliquait comment il avait perdu la foi et en était arrivé à considérer le catholicisme comme un tissu de superstitions, tout en exerçant jusqu'à la fin de sa vie son ministère de prêtre.

- Qui vivra verra, répondit le vieux voltairien qui se mit à me raconter des histoires de la République et de l'Empire que je buvais des oreilles si l'on peut ainsi parler. Ma piété avait triomphé de l'assaut de l'aïeul, mon innocence triompha des citations très vives, et dont je n'ai compris que plus tard la signification, d'une arrière petite-fille, d'une année plus jeune que moi. Heureuse grâce d'état de l'enfance qui entend sans comprendre et voit sans voir ! Mon imagination ne fut pas même effleurée. Un malaise d'une minute, immédiatement oublié, et ce fut tout. Parmi mes camarades d'enfance, un était mon préféré. Il s'appelait Jean Gontard, était très bon et très doux, mais fils de propriétaire il était mon supérieur et ne me rendait pas mon affection, qui était pourtant très vive et se contentait du peu qu'on voulait bien lui rendre. Une fois, dans un différend avec un autre enfant, Gontard sans motif prit parti contre moi, j'en fus affecté au point d'en être malade une journée.

Vers cette époque un plus grand chagrin me vint de ma mère. J'ai dit qu'elle était bonne et douce, cependant elle ne manquait pas d'être quelquefois impatiente et souvent elle avait eu des taloches pour mon frère aîné qui la faisait endêver (33). A Jean-Marie elle n'avait jamais donné une chiquenaude, à moi non plus, ce qui était inouï vu ce qui se passait autour de nous. Il est vrai que je lui donnais peu sujet de s'impatienter à mon sujet. Un jour elle m'avait mis à dévider du fil, ce que je faisais assez bien d'habitude, cette fois je ne fus pas heureux et j'embrouillai l'écheveau. Dans le premier moment de dépit, ma mère me donna un soufflet pour la première fois de sa vie. Mon sang ne fit qu'un tour, une affliction immense m'envahit, j'allai dans un fenil voisin et là me pris à pleurer avec une telle violence que les sanglots m'étouffaient. Ce n'était pas le mal que m'avait fait le soufflet, j'en recevais bien d'autres de mes camarades : mais j'aimais tant ma mère que je ne pouvais me faire à cette idée d'être battu par elle. Il me semblait que tout mon bonheur d'enfance venait de s'écrouler, je désirais mourir.

Effrayée de me voir ainsi, ma mère vint et me dit d'une voix qu'elle affectait de rendre ferme : "Ne pleure plus, ce n'est rien". Je me jetais violemment dans ses bras m'écriant : "Oh ! non, maman, si tu veux que je vive, ne me bats plus jamais, j'aime mieux mourir." Ma mère ne comprit pas bien sans doute d'où pouvait venir une pareille sensibilité ; mais son cœur sentit, elle mêla ses larmes aux miennes et me dit : " - Non, mon Benoît, je ne te battrai jamais plus, je te le jure ; je vois bien que tu n'es pas comme les autres."

Peu de jours après, il m'arriva un autre chagrin causé par l'absence de ma chatte grise que je n'avais pas vue depuis deux jours. Le matin du troisième, je n'eus pas la force de me lever pour aller à l'école. Je me déclarai à moi-même malade de chagrin. Ce qu'il y a de vrai, c'est que j'avais le cœur très gros. Tout d'un coup j'entendis un miaulement plaintif et faible, la pauvre chatte grise passait avec peine par la chatonnière et venait vers le lit en se traînant sur trois pattes à travers la chambre. La pauvre bête avait été prise dans un traquenard que notre propriétaire, homme méchant et dur avait mis dans une bèche du mur de son enclos pour estropier les chats et les chiens des voisins.

C'était la dixième fois que pareille chose arrivait. Mais Drillard se moquait des réclamations.

(33) endêver : verbe intransitif (ancien français être fou, *desver*).
Faire endêver, tourmenter (familier et vieux).

Qu'on juge de ma douleur lorsque je vis que ma pauvre grise avait laissé une patte dans l'horrible instrument. Elle était là, les yeux caves et lourds, le poil hérissé, n'ayant même pas la force de lécher son moignon sanglant d'où pendaient des prolongements dénudés d'os et de nerfs, miaulant faiblement. Je ne sus que faire ; elle sembla le comprendre, elle ressortit lentement et je ne la revis plus, sans doute la malheureuse bête alla mourir dans un coin. Le soir ma mère me trouva pleurant et n'ayant rien mangé. Elle blâma vivement le Drillard et me dit que c'était malheureux, mais que je ne devais pas pour cela me passer de manger ni manquer l'école. Je repris le lendemain, tout enfunébré, ma vie ordinaire et je restai pendant plusieurs semaines tout attristé de la fin malheureuse de ma pauvre grise, la compagne fidèle de mes heures de solitude.

LE REMARIAGE DE MA MÈRE

La Bohémienne qui avait prédit à ma mère qu'elle se marierait deux fois n'avait pas menti.

Depuis deux ou trois ans déjà, un ancien scieur de long originaire de la montagne, qui travaillait à Prétieux, venait la voir assez souvent. Ma mère ne tenait pas trop, paraît-il, à se remarier, car plus d'une fois elle lassa la constance d'Eymar Bonnel (34) qui restait des six mois sans venir, mais reprenait toujours ses anciennes assiduités.

C'était surtout à cause de mon frère aîné qu'elle exemptait du service militaire que ma mère résistait. A cette occasion de charitables voisins ne manquèrent pas d'exciter mon frère qui me parla de la chose. J'avais 9 ans, il en avait 12, nous causions sérieusement de cela, le travail précoce mûrit vite et je me prononçais moi pour le mariage promettant à mon frère de m'engager à dix-sept ans pour l'exempter, comme on m'avait dit que cela se pouvait. J'en parlai à ma mère qui m'embrassa en me disant qu'on aviserait autrement.

Ils prirent, elle et mon futur beau-père, une résolution qui a décidé de ma destinée et ma sortie du paysannat, où probablement je serai mort sans cela. On convint de faire de mon frère un instituteur pour l'exempter (35). Pour cela, de lourds sacrifices seraient nécessaires, mais on les ferait en commençant lorsque mon frère aurait seize ans. Jusque-là il devrait continuer d'aller en condition, ce qui eut lieu en effet.

Cet arrangement aurait été assez du goût de mon frère ; mais il se demandait si dans quatre ans ma mère et son futur mari pourraient tenir cette promesse.

Malgré sa mauvaise humeur on passa outre. C'était un dimanche de février 1851, le dernier dimanche gras, il tombait une pluie glaciale mêlée de neige ; quelques masques couraient cependant les rues ; mais je me gardais bien d'ouvrir la porte pour les voir, d'abord mes livres m'avaient dit que c'était un péché ; ensuite j'étais absorbé dans une fervente prière.

(34) Marc, dit Eymar Bonnel était né à Gumières le 27 janvier 1802, fils de Laurent Bonnel (+ à Saint-Jean-Soleymieux le 30 déc. 1829) et d'Antoinette Suchet (+ à Saint-Jean-Soleymieux le 20 déc. 1829). Il était veuf de Jeanne Garnier (+ à Saint-Jean-Soleymieux le 23 juin 1848).

(35) Les instituteurs étaient exemptés du service militaire.

Ma mère et Bonnel étaient partis à la mairie pour faire le mariage civil (36), ils devaient recevoir la bénédiction nuptiale le mardi suivant. Une immense tristesse m'avait envahi en les voyant partir ; j'eus le pressentiment très net que ma mère allait être très malheureuse et je priais très ardemment pendant deux heures, accumulant les *pater* et les *ave*.

Benoît MALON

(36) Le mariage fut célébré à la mairie de Précieux le 22 février 1852. La mère de Benoît Malon était enceinte d'une fille - Benoîte Bonnel - qui naquit à Précieux le 25 mai 1852. Un second enfant naquit en 1855 ; Jean Bonnel, né à Précieux le 14 février. A aucun moment, dans sa correspondance, Benoît Malon ne parle de sa demi-soeur ou de son demi-frère. La tradition orale, recueillie dans la descendance de celui-ci, ne semble, d'autre part, guère favorable à Benoît Malon. Banale querelle de famille due à un remariage mal accepté. On a vu combien Benoît Malon était attaché à sa mère ; le remariage de celle-ci fut sans doute pour celui-ci un véritable traumatisme et ne fut pas étranger à son départ ultérieur pour Paris.

no 308

Médecin de
Malon - Benoit

13 Septembre 1893

Commune de d'ASNIÈRES-sur-SEINE

Photocopie conforme à l'acte
original délivrée le 15 AVR. 1980

L'Officier de l'État-Civil délégué,



Léa Dupire

Léa DUPIRE

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le onze
 Septembre à midi. Acte de décès de Benoit
 Malon, âgé de cinquante-deux ans, publiciste,
 né à Prétières (Loire), demeurant à Cannes (Alpes-
 Maritimes), décédé hier à neuf heures du soir, rue de
 Colombes, 104, à Asnières (Seine), Célibataire, fils de
 Joseph Malon, et de Benoite Baleyrier, son épouse,
 tous deux décédés. Dressé par nous Hector Gonsalves
 Fontaine, Maire, officier de l'état civil, officier d'in-
 struction publique, après constatation faite du décès
 sur la déclaration de Messieurs: Jean dit Joseph
 Malon, âgé de cinquante-cinq ans, Instituteur, demou-
 rant à Bonson (Loire) frère du défunt, et Rodolphe
 Simon, âgé de soixante ans, négociant, demeurant
 Chemin du Centre, H. à Surcresnes (Seine), ami du défunt,
 qui ont signé avec nous après lecture:

Malon

Simon

Fontaine

II

Genève le 15/12/70
Citoyen Vaugier.

Un groupe de socialistes vient de faire paraître l'Almanach
de la Commune. . . Toutes les mesures sont prises pour faire parvenir
cette publication à ceux qui désireraient la recevoir et la propager
dans les groupes ouvriers. outre cet almanach, il paraîtra une
série de brochures destinées à faire connaître à nos amis de
France les idées de la réorganisation sur le problème dont la
solution s'impose à tous.

Nous faisons appel à tous ceux qui peuvent nous aider
dans cette œuvre de propagande socialiste, et par la distribution
de ces brochures et par l'envoi de fonds nécessaires pour couvrir
les frais de publication.

Salut et Solidarité

B. Malon

Adresser les lettres comme suit:
Mademoiselle Landsberg
14 Rue du Marché
à Berne (Suisse)

N° 2

RELEVÉ

EXTRAIT

DU CASIER

DU TRIBUNAL

de *Montbrison*

DES BULLETINS INDIVIDUELS DE CONDAMNATION

ALPHABÉTIQUEMENT CLASSES AU CASIER JUDICIAIRE

Concernant le nommé *Malon, Benoît*

Né à *Prétieux* le *23 juin 1841*

fil de *Joseph*

et de *Benoîte Balaidier*

domicilié

Profession

D'APRÈS
LE DERNIER BULLETIN
DE CONDAMNATION

DATES des CONDAMNATIONS	COURS ou TRIBUNAUX	NATURE des CRIMES OU DÉLITS	NATURE et DURÉE DES PEINES	Observations
<i>26 juin 1868</i>	<i>Paris</i>	<i>association non autorisée de plus de 20 personnes.</i>	<i>3 mois p. 100 ans</i>	<i>Amnistié</i>
<i>9 7^m 1870</i>	<i>id</i>	<i>Société secrète</i>	<i>1 an p. 100 ans</i>	
<i>30 - 9^m 1872</i>	<i>Lyon</i>	<i>avoir tenu une position dans des bandes armées</i>	<i>dépensation sans une inscription forçif</i>	
<i>9 juillet 1881</i>	<i>Paris</i>	<i>Complicité de diffamation à l'encontre d'un public</i>	<i>1200 ans</i>	

Timbre du Tribunal



VU AU PAQUET.

Le Procureur de la République,

[Signature]

CERTIFIÉ CONFORME

par le Greffier soussigné,

le *5-7^m* 1884

[Signature]